

Sciences humaines et sociales

Département de Psychologie
Département de Psychophysiologie

Licence Psychologie

2017-2018



U-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

L'Université Paris 13 est
membres de :
CAMPUS 
CONDORCET
Paris-Aubervilliers



Licence de psychologie

Présentation et programme

2017 – 2018

Université Paris 13 - UFR LLSHS
99, avenue Jean-Baptiste Clément - F 93430 Villetaneuse
Téléphone +33 (0)1 49 40 30 00 - Télécopie +33 (0)1 49 40 37 06
<http://www.univ-paris13.fr/lshs>

UNIVERSITÉ **PARIS 13**

Sommaire

1. Calendrier 2017-2018 de la licence	3
2. Équipe pédagogique	4
2.1. Secrétariats	4
2.2. Responsables	4
2.3. Enseignants du département de psychologie	5
2.4. Enseignants du département de psychophysiologie	6
3. Présentation de la licence de psychologie	7
3.1. Contexte général	7
3.2. Objectifs pédagogiques	7
4. Conditions d'accès et d'inscription	9
5. Organisation de la licence de psychologie	10
5.1. Organisation des enseignements	10
5.2. Tableau récapitulatif des UE de licence	11
5.3. Tableaux des UE optionnelles de L3 par parcours	12
6. Descriptif des Unités d'Enseignement	13
6.1. Licence 1, semestre 1	13
6.2. Licence 1, Semestre 2	16
6.3. Licence 2, Semestre 3	18
6.4. Licence 2, Semestre 4	20
6.5. Licence 3, Semestre 5	23
6.5.1. Parcours Psychologie clinique et pathologique (P1)	23
6.5.2. Parcours Psychologie du développement (P2)	26
6.5.3. Parcours Psychologie sociale (P3)	27
6.5.4. Parcours Psychologie cognitive (P4)	28
6.5.5. Parcours Psychophysiologie (P5)	29
6.6. Licence 3, Semestre 6	31
6.6.1. Parcours Psychologie clinique et pathologique (P1)	31
6.6.2. Parcours Psychologie du développement (P2)	32
6.6.3. Parcours Psychologie sociale (P3)	34
6.6.4. Parcours Psychologie cognitive (P4)	35
6.6.5. Parcours Psychophysiologie (P5)	36
6.7. UE de choix libre	38
7. Modalités de contrôle des connaissances	38
7.1. Pour les étudiants et étudiantes inscrit.e.s en régime normal	39
7.2. Pour les étudiants et étudiantes en régime dérogatoire	39
7.3. Particularités pour la L3 :	39

8. Dispositifs de soutien et d'accompagnement	40
8.1. Le tutorat étudiant	40
8.2. Les entretiens individuels	40
8.3. Aménagement des conditions d'étude	41
8.4. Aides sociales	41
9. Mobilités européenne et internationale	41
10. Passerelles et poursuite d'étude	41
10.1. En cours de licence	41
10.2. Poursuite des études en master à l'Université Paris 13	42
10.3. Avec la licence de psychologie	42
10.4. Avec ou sans la licence de psychologie	43
11. Annexe : Information sur le plagiat	45
11.1. Qu'entend-on par « plagiat » ?	45
11.2. Quelles sont les sanctions encourues ?	45
12. Index des UE	46

1. Calendrier 2017-2018 de la licence

Réunions de rentrée universitaire 2017-2018 : jeudi 14 septembre 2017

1^{er} semestre :

- **Inscriptions pédagogiques aux TER et TD de L3** : vendredi 15 septembre 2017
- **Début des enseignements** : lundi 18 septembre 2017
- **Vacances de la Toussaint** : du dimanche 29 au dimanche 5 novembre 2017
- **Fin des enseignements** : samedi 16 décembre 2017
- **Semaine de révisions, de rattrapage de cours ou d'examens (TD)** : du lundi 18 au samedi 23 décembre 2017
- **Vacances de Noël** : du dimanche 24 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018
- **Examens** : du lundi 8 au mercredi 17 janvier 2018
- **Jury du 1^{er} semestre** : jeudi 8 février 2018 (sous réserve)

2nd semestre :

- **Inscriptions pédagogiques aux TD de L3** : jeudi 18 janvier 2018
- **Début des enseignements** : lundi 22 janvier 2018
- **Vacances d'hiver** : du dimanche 25 février au dimanche 4 mars 2018
- **Fin des enseignements** : samedi 6 mai 2018
- **Semaine de révisions, de rattrapage de cours ou d'examens (TD)** : du lundi 7 au samedi 12 mai 2018
- **Vacances de printemps** : du dimanche 15 au dimanche 29 avril 2017
- **Examens** : du lundi 14 au lundi 26 mai 2018
- **Jury du 2nd semestre et de l'année (1^{ère} session)** : Jeudi 7 juin 2018 (sous réserve)

Rattrapages :

- **Rattrapages du 1^{er} semestre** : du mercredi 13 au vendredi 22 juin 2018
- **Rattrapages du 2nd semestre** : du lundi 25 juin au mercredi 4 juillet 2018
- **Jury de l'année (2^{de} session)** : jeudi 12 juillet 2018 (sous réserve)

Seront organisées au printemps deux **réunions d'orientation** ;

- la première à destination des étudiants de L2 en vue de la L3
- la seconde à destination des étudiants de L3 en vue du M1.

2. Équipe pédagogique

2.1. Secrétariats

- **Secrétaire pédagogique** : Carole Nisas
bureau C 313, sec-psychologie.llshs@univ-paris13.fr, 01 49 40 44 65
→ Informations et inscriptions pédagogiques, retrait relevés de notes
- **Scolarité, équivalences, transfert de l'UFR LLSHS**
bureau A 212, scolarite.llshs@univ-paris13.fr, 01 49 40 40 31
→ Informations et inscriptions administratives
- **Scolarité centrale**
Bureau F 105, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
→ Inscription administrative, retrait de diplômes
- **Conventions des stages de l'UFR LLSHS** : Olivier Drdak,
bureau A 212, gest-scolarite.lshs@univ-paris13.fr, 01 49 40 28 49
- **Service des Relations européennes et internationales (SREI)** :
<http://www.univ-paris13.fr/international/accords> (pour la psychologie)
Chargée de la mobilité sortante : Sophie Burkoff,
→ IUT Villetaneuse, RC, outgoing@univ-paris13.fr, 01 49 40 37 65
Chargée de la mobilité entrante : Dalila Sereno,
→ IUT Villetaneuse, RC, incoming@univ-paris13.fr, 01 49 49 28 48

2.2. Responsables

- Directrice du **département de psychologie** : Hakima Megherbi
- Directeur du **département de psychophysiologie** : David Sillam-Dussès
- Responsable de la **licence de psychologie** : Malika Litim
- Responsable de la **licence 1** : Aurélie Maurin
- Responsable de la **licence 2** : David Sillam-Dussès
- Responsable de la **licence 3** : Malika Litim
 - Responsable du **parcours psychologie clinique et psychopathologie** : Catherine Matha
 - Responsable du **parcours psychologie du développement** : Hakima Megherbi
 - Responsable du **parcours psychologie sociale** : Malika Litim
 - Responsable du **parcours psychologie cognitive** : Steve Bueno et Alix Seigneuric
 - Responsable du **parcours psychophysiologie** : Stéphane Chameron
- Responsable pédagogique de la **mobilité internationale** : Derek Humphreys
- Responsables du **tutorat** : Marie-France Grinschpoun et Elise Nowbahari
- **Commission des équivalences et des transferts** : Steve Bueno (président), Aurélie Maurin, Claire Nioche-Sibony
- **Commission de la VAP** : Gilbert Coyer (président), Christine Arbisio, Catherine Matha, Claire Nioche-Sibony

2.3. Enseignants du département de psychologie

- Arbizio Christine, maître de conférences,
bureau C 312, 01 49 40 44 66
- Bueno Steve, maître de conférences,
bureau F 304, bueno@univ-paris13.fr
- Chagnon Jean-Yves, professeur des universités,
bureau F 310, Pour toute demande, envoyer un courriel au secrétariat pédagogique
- Chiantaretto Jean-François, professeur des universités,
bureau F 300 bis. Pour toute demande, envoyer un courriel au secrétariat pédagogique
- Cohen de Lara Aline, professeur des universités,
bureau C 305, 01 49 40 44 68
- Coyer Gilbert, maître de conférences,
bureau F 302, 01 49 40 31 69
- Durand Jean-Luc, maître de conférences,
bureau C 312, 01 49 40 44 66, jean-luc.durand@univ-paris13.fr
- Grinschpoun Marie-France, maître de conférences,
bureau F 312, 01 49 40 28 16
- Houssier Florian, professeur des universités,
bureau C 307, 01 49 40 28 18
- Humphreys Derek, maître de conférences,
bureau F 306, humphreysmanterola@univ-paris13.fr
- Litim Malika, maître de conférences,
bureau F 304, malika.litim@univ-paris13.fr
- Marinov Vladimir, professeur des universités,
bureau F 310, 01 49 40 35 45
- Matha Catherine, maître de conférences,
bureau F 300Bis. Permanence : cf. dates affichées.
- Maurin Aurélie, maître de conférences,
bureau F 314, 01 49 40 32 42, aurelie.maurin@univ-paris13.fr. Permanence le jeudi à 14h (cf. dates affichées).
- Mazéas Dominique, maître de conférences,
bureau F 312, 01 49 40 28 16
- Megherbi Hakima, maître de conférences,
bureau F 300, 01 49 40 31 77
- Molinier Pascale, professeur des universités,
bureau F 308, pascalemolinier@gmail.com
- Mouchenik Yoram, professeur des universités,
bureau F 306, 01 49 40 28 16
- Nioche-Sibony Claire, maître de conférences,
bureau C 305, 01 49 40 35 45
- Ouvry Olivier, maître de conférences HDR,
bureau F 302, 01 49 40 31 94

Pheulpin Marie-Christine, maître de conférences HDR,
bureau C 307. Pour toute demande, envoyer un courriel au secrétariat pédagogique

Pinel Jean-Pierre, professeur des universités,
bureau F 314, 01 49 40 31 69

Schwartz Agnès, professeure associée,
bureau F 314, agnes.schwartz@univ-paris13.fr

Schwering Karl-Leo, professeur des universités,
bureau F 312, 01 49 40 28 16

Seigneuric Alix, maître de conférences,
bureau C 312, seigneuric@univ-paris13.fr

L'équipe enseignante est complétée par des doctorants, des jeunes chercheurs ou des professionnels (cf. emplois du temps).

2.4. Enseignants du département de psychophysiologie

Chameron Stéphane, maître de conférences,
bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 65, chameron@leec.univ-paris13.fr

d'Ettorre Patrizia, professeur des universités,
bureau C 401 (institut Galilée), 01 49 40 31 96, dettorre@leec.univ-paris13.fr

Fénéron Renée, maître de conférences,
bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 63, feneron@leec.univ-paris13.fr

Féron Christophe, maître de conférences HDR,
bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 38 77, cferon@leec.univ-paris13.fr

Gheusi Gilles, maître de conférences,
bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 38 77, guesi@leec.univ-paris13.fr

Gouat Patrick, maître de conférences HDR,
bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 63, patrick.gouat@leec.univ-paris13.fr

Lorenzi Maria Cristina,
Bureau C 401 (institut Galilée), 01 49 40 32 60, lorenzi@leec.univ-paris13.fr

Nowbahari Élise, maître de conférences,
bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 65, enowbaharie@leec.univ-paris13.fr

Poteaux-Léonard Chantal, maître de conférences,
bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 29, poteaux@leec.univ-paris13.fr

Savarit Fabrice, maître de conférences,
bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 29, savarit@leec.univ-paris13.fr

Sillam-Dussès David, maître de conférences HDR,
bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 39 54, sillamdusses@univ-paris13.fr

L'équipe enseignante est complétée par des doctorants et des jeunes chercheurs (cf. emplois du temps).

3. Présentation de la licence de psychologie

3.1. Contexte général

La psychologie est un champ disciplinaire complexe qui dispose d'un large réseau d'axes de recherche et de débouchés professionnels. Ces derniers sont tous protégés par le titre de psychologue¹, obtenu en France par la validation d'une licence et d'un master de psychologie ainsi que d'un stage professionnalisant de 500 heures durant le master².

La formation de spécialistes dans l'ensemble des champs de recherche et d'application de la psychologie requiert au niveau du master des enseignements spécialisés, qui varient selon les universités en fonction de l'orientation de leurs laboratoires de recherche. Afin de permettre à tous les étudiants et toutes les étudiantes de pouvoir accéder à ces différents masters, les universités se doivent de présenter des licences généralistes offrant une formation aux différents domaines de la psychologie.

3.2. Objectifs pédagogiques

La licence de psychologie de l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité répond à cette demande en associant le département de psychologie et celui de psychophysiologie, permettant ainsi aux étudiants et étudiantes d'acquérir une solide formation scientifique et rigoureuse. Les enseignements dispensés se réfèrent autant aux travaux les plus récents qu'à ceux historiques de la discipline.

Les enseignements des deux premières années sont identiques pour tous les étudiants et les étudiantes, constituant ainsi un tronc commun. En troisième année, cinq parcours, recouvrant les principaux champs d'application et de recherche de la psychologie, sont proposés pour permettre aux étudiants et étudiantes une pré-spécialisation en vue de leur orientation future vers le master de leur choix. A chaque parcours correspond un enseignement de TER (travaux d'études et de recherche), et pour quatre d'entre eux, il comprend un stage obligatoire d'au minimum 100 heures. Ces parcours peuvent être complétés par des enseignements d'autres sous-disciplines de la psychologie ou par des enseignements au sein de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, ou du département des activités physiques et sportives (DAPS) et/ou du service des activités culturelles. Les cinq parcours sont les suivants :

- **P1 : Psychologie clinique et psychopathologie**

Ce parcours entend apporter une initiation aux champs de la psychologie clinique et pathologique, et permet l'approche des multiples secteurs de l'intervention clinique, y compris dans une perspective interculturelle, par l'acquisition des différents apports psychopathologiques, notamment en référence à la théorie psychanalytique.

Le parcours comporte des enseignements théoriques, des enseignements de méthodologie pratique, des enseignements optionnels ainsi qu'une supervision de stage (TER). L'ensemble de cet enseignement permet une formation théorique et méthodologique solide permettant à l'étudiant.e d'envisager son futur métier de psychologue clinicien, tant dans son travail auprès de sujets en difficultés ou malades qu'au sein d'équipes pluridisciplinaires.

¹ Décret du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue modifié par le décret n°2005-97 du 3 février 2005.

² Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validations du stage professionnel prévu par le décret n° 90 2005 du 22 mars 1990 modifié.

Ainsi, le stage du parcours, encadré de manière suivie à l'université en petits groupes, donne la possibilité aux étudiants et étudiantes de se confronter dès la licence à la pratique clinique et institutionnelle.

Le parcours psychologie clinique et pathologique a pour objectif :

- d'offrir aux étudiants et étudiantes la possibilité de postuler aux masters de psychologie de l'université Paris 13, qu'ils soient de recherche ou de professionnalisation ;
- de renforcer de manière étroite les partenariats pédagogiques avec d'autres disciplines de la psychologie et d'autres formations à partir de domaines de nature transdisciplinaire.

▪ **P2 : Psychologie du développement**

Les objectifs généraux concernent l'acquisition de connaissances sur le développement humain du bébé à l'adolescent. Ces connaissances concernent le développement affectif et cognitif ainsi que la structuration psychique et ses différents remaniements au cours de la psychogenèse. Les approches psychopathologique, psychanalytique et développementale sont exposées. Les connaissances théoriques sont accompagnées de l'enseignement méthodologique adapté à chaque orientation théorique (clinique et expérimentale).

Les étudiants et étudiantes sont initiés, à travers un stage effectué aux semestres 5 et 6, à la connaissance des différents milieux de vie du bébé, de l'enfant et de l'adolescent : famille, lien social, milieu institutionnel.

L'objectif de ce parcours est de leur permettre de s'orienter dans les divers champs théoriques, de maîtriser des outils cliniques et méthodologiques afin d'être en mesure, au niveau du master, d'avoir une approche clinique et psychopathologique des enfants et des adolescents, de construire une recherche et d'opérer des choix dans l'orientation en M2 (professionnel ou recherche).

En particulier, ce parcours permet aux étudiants et étudiantes de poursuivre leur formation en master de Clinique et développement de l'enfant et de l'adolescent à Paris 13 (formant des psychologues cliniciens), mais il permet également de postuler sur d'autres masters spécialisés dans l'enfance et l'adolescence d'autres universités. Ce parcours permet également de préparer les étudiants et étudiantes désireux de s'orienter vers des formations paramédicales et médico-sociales autres que la formation à la profession de psychologue (psychomotricité, éducation spécialisée, psychologie scolaire *etc.*).

▪ **P3 : Psychologie sociale**

Ce parcours a pour objectif l'acquisition des connaissances fondamentales, théoriques et méthodologiques relatives à la problématique du sujet en tant qu'être social. Il articule les connaissances sur les sujets et leurs interactions, les groupes, les collectifs, les organisations, les institutions, le travail. Il apporte des connaissances théoriques, conceptuels et méthodologiques, et propose des mises en situation (analyse de discours, questionnaire, entretiens).

En L3, le stage, encadré lors des séances de TER, a pour objectif principal la découverte d'un milieu professionnel, en faisant usage de l'observation comme instrument commun à toutes les pratiques : observation des dynamiques collectives, auto-observation.

Ce parcours ouvre à des activités professionnelles diverses dans toutes sortes de milieux : formation, insertion, médico-social, entreprise, *etc.* Outre sa poursuite dans le master Clinique des institutions, clinique du travail : études, formation, interventions de l'université

Paris 13 ou dans un autre master de psychologie, il peut enrichir les formations dans les disciplines connexes : travail social, éducation spécialisée, conseil en emploi, médiation familiale, ressources humaines, etc.

▪ **P4 : Psychologie cognitive**

Le parcours psychologie cognitive a pour objectif :

- de fournir aux étudiants et étudiantes les connaissances, outils conceptuels et méthodologiques, dont on dispose actuellement, sur le fonctionnement cognitif de l'homme dans la complexité de son environnement ;
- par cette formation, de leur permettre d'intégrer les masters de sciences cognitives et de psychologie cognitive voire de neuropsychologie proposés par d'autres universités.

▪ **P5 : Psychophysiologie**

Le parcours de psychophysiologie a pour objectif de :

- définir les champs d'investigation propres à cette discipline et préciser la contribution des neurosciences, et des sciences biologiques en général, à la compréhension des processus psychiques et comportementaux ;
- garantir une formation scientifique indispensable pour de futurs psychologues au regard du développement récent des concepts et méthodes en neurosciences ;
- offrir aux étudiants et étudiantes la possibilité de postuler aux masters de psychologie et d'éthologie mis en place à l'université Paris 13 ou dans une autre université, tout en préservant une orientation possible vers des masters de neurosciences ou de psychologie cognitive proposés par d'autres universités ;
- renforcer de manière étroite les partenariats pédagogiques avec d'autres disciplines de la psychologie à partir de domaines à vocation transdisciplinaire ;
- présenter un éventail d'enseignements adaptés aux objectifs pédagogiques d'autres licences (préparation pluridisciplinaire au professorat des écoles...).

4. Conditions d'accès et d'inscription

Les étudiants peuvent s'inscrire selon trois modalités :

- avec un baccalauréat ou un titre équivalent reconnu par le Ministère, par le portail APB (admission post-bac) ;
- sur dossier, par les portails Ciell2 et Campus France. Les dossiers sont examinés par la commission des équivalences et des transferts
➔ *Se renseigner auprès du secrétariat de la scolarité, des équivalences et des transferts de l'UFR LLSHS, resp-scolarite.lshs@univ-paris13.fr (cf. 2.1.) ;*
- par la validation des acquis de l'expérience (VAP). Les dossiers sont examinés par la commission de la VAP
➔ *Se renseigner auprès de Sylvie Jumelle, bureau A 224, 01 49 40 32 22, secdaeu-fc.lshs@univ-paris13.fr, et la Commission de la VAE.*

5. Organisation de la licence de psychologie

La licence se compose d'unités d'enseignement (UE).

Chaque UE est créditée d'un certain nombre d'ECTS. Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (European Credits Transfer Scale) est un système de valeur internationale des enseignements qui permet aux étudiants et étudiantes qui le souhaitent de pouvoir changer d'université, même en cours d'année, en France comme à l'étranger. Les ECTS sont attribués à une UE en fonction du temps d'enseignement dispensé ; en moyenne, 1 ECTS correspond à 8 heures de cours magistral (CM) ou 12 heures d'enseignement de travaux dirigés (TD), soit 25 à 30 heures de travail (enseignement et travail en autonomie).

La licence comprend 3 années, chacune étant subdivisée en 2 semestres :

- le S1 correspondant au premier semestre de la L1 (1^{ère} année) ;
- le S2 correspondant au second semestre de la L1 (1^{ère} année) ;
- le S3 correspondant au premier semestre de la L2 (2^{ème} année) ;
- le S4 correspondant au second semestre de la L2 (2^{ème} année) ;
- le S5 correspondant au premier semestre de la L3 (3^{ème} année) ;
- le S6 correspondant au second semestre de la L3 (3^{ème} année).

Chaque semestre comprend 30 ECTS, la licence 180 ECTS.

5.1. Organisation des enseignements

On distingue :

- **Les UE disciplinaires obligatoires** en L1 et en L2 (102 ECTS) :
 - Les UE généralistes d'introduction à la psychologie (21 ECTS),
 - Les UE de méthodologie et d'introduction à la recherche (18 ECTS),
 - Les UE de parcours (60 ECTS),
 - L'UE inter-parcours (3 ECTS).
- **Les UE disciplinaires optionnelles** en L3 (42 ECTS) :

L'étudiant.e choisit un parcours parmi les 5 suivants proposés (cf. 3.2.) dans lequel il ou elle doit valider **au moins** 15 ECTS par semestre.

Y est associée **une UE TER** (travaux d'études et de recherche) (6 ECTS par semestre³).
- **Les UE transversales** en L1 et L2 (10 ECTS)
- **Les UE pré-professionnelles** en L2 et L3 (8 ECTS)
- **Des UE libres** en L1 (6 ECTS) et L3 (6 ECTS maximum⁴) :
 - En L1, il s'agit d'activités culturelles, sportives ou d'enseignements dispensés dans l'UFR LLSHS hors des départements de psychologie et de psychophysiologie (par exemple, linguistique, langues, lettres, histoire, géographie, sciences de l'éducation) ;
 - En L3, l'étudiant peut choisir des enseignements de L3 de psychologie, des activités culturelles, sportives ou des enseignements dispensés dans l'UFR LLSHS (par exemple, linguistique, langues, lettres, histoire, géographie, sciences de l'éducation).

³ Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

⁴ idem

5.2. Tableau récapitulatif des UE de licence

		L1		L2		L3		Total
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	
UE Disciplinaires obligatoires								
UE généralistes								
	IPO - Introduction à la psychologie	9						21
	PIC - Psychisme et culture			3				
	NEP - Nature et évolution du psychisme				3			
	BET - Bioéthique	3						
	ECL - Épistémologie clinique		3					
UE méthodologiques								
	ST1, ST2 et ST3 - Statistiques		3	2	3			18
	MPC - Théories et méthodes en psychologie clinique				4			
	MPS - Méthodologie en psychologie sociale			2				
	MEX1 - Méthodologie expérimentale 1-Psychologie cognitive			2				
	MEX2 - Méthodologie expérimentale 2-psychophysiologie				2			
UE interparcours DAP – Diversité des approches en psychologie					3			3
P1	IPA – Introduction à la psychanalyse	3						12
	IPC – Introduction à la psychologie clinique		3					
	EPP - Épistémologie et psychopathologie			3				
	PPA - Psychopathologie psychanalytique de				3			
P2	HIE - Histoire des idées sur l'enfance	3						12
	EMV - L'enfant dans son milieu de vie	3						
	IPV - Introduction à la psychologie du développement			3				
	APE - Approche de la petite enfance			3				
P3	LSC - Lien social et communication interpersonnelle		6					12
	IPP - Introduction à la psychologie sociale et à la psychosociologie			3				
	PAP – De la parentalité à la paternité				3			
P4	IPC - Introduction à la psychologie expérimentale et cognitive		3					12
	MAL - Mémoire, apprentissage, langage			3				
	PAT - Perception et attention				3			
	RCL - Représentations cognitives et langage				3			
P5	CPO - Cerveau et psychologie		6					12
	FCP - Fonctions comportementales			6				
UE Disciplinaires optionnelles								
	UE de parcours (cf. tableaux suivants)					21	21	42
UE Transversales								
MTU	Méthodologie du travail universitaire	3						3
SBI	Système, bureautique, internet	1						1
QE	Qualité de l'expression	1						1
LV	Langues	2	2		1			5
UE Préprofessionnelles								
	TER					6	6	12
PPP	Projet personnel et professionnel				2			2
UE Libres								
	Activités culturelles, sportives, LLSHS hors psychologie	2	4					6
	L3 : Idem + UE de L3 de psychologie					3	3	6
	Total	2	4	0	0	3	3	12
	Total	30	30	30	30	30	30	180

5.3. Tableaux des UE optionnelles de L3 par parcours

P1 : Parcours psychologie clinique et psychopathologie

	code	Intitulé UE	ECTS	CM (h)	TD (h)
S5	CLP	Clinique et pensée	3	24	-
	CNP	Champs cliniques : Normalités et pathologies	6	24	24
	EPE	Approche clinique de l'examen psychologique de l'enfant	6	24	24
	LAP	Psychopathologie générale : langage, affects, psychanalyse	3	24	-
	PDC	Problématiques du corps	3	12	12
	SYF	Symptôme et fantasme	3	24	-
S6	EPA	Approche clinique de l'examen psychologique de l'adulte	6	24	24
	LME	Clinique du lien mère-enfant	3	24	-
	PAD	Psychopathologie de l'adulte	6	24	24
	PPE	Psychopathologie psychanalytique de l'enfant	6	24	24

P2 : Parcours psychologie du développement

	code	Intitulé UE	ECTS	CM	TD
S5	DBB	Développement du bébé	3	12	12
	IMT	Introduction à la méthode des tests	3	24	12
	MEB	Méthodes d'études du bébé	3	12	12
	MEE	Méthode expérimentale en psychologie de l'enfant et de l'adolescent	3	12	12
	PSE	Vie psychique et pensée de l'enfant	3	12	12
S6	ALT	L'acquisition du langage oral	3	12	12
	CIL	Corps, inconscient et langage de l'enfance à l'adolescence	3	12	12
	MCE	Méthodologie clinique de l'enfant et de l'adolescent	3	12	12
	PSA	Vie psychique et pensée de la latence à l'adolescence	3	12	12
	SEA	Introduction à la sémiologie et à la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	3	24	-

P3 : Parcours psychologie sociale

	code	Intitulé UE	ECTS	CM	TD
S5	APG	Approches psychanalytiques du groupe	6	24	24
	EPS	Les entretiens en psychologie sociale	3	-	24
	ISO	Les interactions sociales	3	24	-
	QTM	Le questionnaire : questions de méthodologie	3	12	12
S6	ADD	L'analyse du discours	6	24	24
	EXG	Expériences de groupe	3	-	18
	LTF	Lecture de textes fondamentaux	3	-	24
	QTS	Le questionnaire : traitement statistique	3	12	12
	RSI	Représentations sociales et problématiques de l'identité	3	24	-

P4 : Parcours psychologie cognitive

	code	Intitulé UE	ECTS	CM	TD
S5	DIF	Différences individuelles et fonctionnement cognitif	3	12	12
	NSC	Neurosciences comportementales**	6	24	24
	PCS	Psychologie cognitive et sciences cognitives	3	12	12
	RPM	La reconnaissance de la parole et des mots écrits	3	12	12
S6	CPL	La compréhension du langage	3	12	12
	EAO	Expérimentation assistée par ordinateur	3	12	12
	IEC	Introduction à l'ergonomie cognitive	3	12	12
	MPE	Méthodologie des plans d'expériences	3	12	12
	NEC	Neuropsychologie cognitive	3	12	12

** : UE appartenant au parcours 5

P5 : Parcours de psychophysiologie

	code	Intitulé UE	ECTS	CM	TD
S5	ECC	Écologie comportementale	3	18	6
	ETH	Initiation à l'éthologie	3	18	6
	NPP	Neuropsychologie de la perception	6	24	24
	NSC	Neurosciences comportementales	6	24	24
	PBE	Psychobiologie des émotions	6	24	24
	PTE	Psychologie et théorie de l'évolution	3	24	-
S6	BLC	Biologie de la conscience	3	24	-
	CCE	Comportement, cognition et évolution	6	24	24
	CML	Communication et langage	6	24	24
	ESA	L'enfant en situation d'apprentissage	3	24	-
	OGC	Ontogenèse du comportement	6	24	24

6. Descriptif des Unités d'Enseignement

6.1. Licence 1, semestre 1

BET - Bioéthique (culture générale)

Responsable : Élise Nowbahari

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Sensibiliser les étudiants et étudiantes aux enjeux bioéthiques actuels face aux risques d'appropriation du Vivant. Préciser l'éthique de la recherche scientifique sur le Vivant et en particulier sur l'Homme.

Contenu : Propriétés et statuts du vivant ; lois de l'hérédité ; lois de bioéthique ; réglementation concernant la manipulation du vivant (manipulation génétique et transgénèse ; clonage et impact sur la biodiversité ; évolution et sélection humaine ; procréation assistée).

EMV - L'enfant dans son milieu de vie : théories et méthodes

Responsable : **Gilbert Coyer**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Ce cours s'intéresse aux liens entre l'enfant et sa culture : les différentes interactions du milieu physique, psychique, social et culturel sur le développement de l'enfant ; l'impact des pratiques éducatives et des contacts entre pairs sur son développement.

HIE - Histoire des idées sur l'enfance et naissance de la psychologie de l'enfant

Responsable : **Claire Nioche-Sibony**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Retracer les grandes lignes de l'évolution du statut de l'enfance et des représentations qui lui sont associées dans les sociétés occidentales. Saisir en quoi l'émergence d'une représentation spécifique de l'enfance comme évolutive et distincte de l'âge adulte a permis l'apparition d'une psychologie de l'enfant.

IPA - Introduction à la psychanalyse

Responsable : **Derek Humphreys**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présentation des fondements de la théorie psychanalytique.

Contenu : La naissance de la psychanalyse, le rêve, la psychopathologie de la vie quotidienne, la sexualité infantile.

IPO - Introduction à la psychologie

Responsable : **Derek Humphreys**

Crédits : 9 ECTS

Répartition horaire : 54h CM - 18h TD

Contenu : Comme au bord des savoirs, le champ du mental est né d'une sorte de préhistoire expérimentale et clinique, où s'est affirmée une autre réalité, où se sont organisées spécialités et disciplines. Perspective historique et approche épistémologique nourrissent cette introduction générale à la psychologie, où la notion d'unité de la psychologie soutenue par Daniel Lagache est patiemment analysée et interrogée.

LV1 - Langue vivante (au choix : allemand, anglais, espagnol, arabe, portugais)

Crédits : 2 ECTS

Allemand :

Répartition horaire : 18h TD

Directrice de l'espace langue : **Frédérique Pharaboz**

Secrétariat : Mme Marques, adm-sel@univ-paris13.fr

Objectifs : Trois niveaux sont proposés : débutant (A1), élémentaire (A1 vers A2) et intermédiaire (B1). Ces cours en présentiel s'adressent aux personnes désireuses de découvrir ou maintenir leur niveau d'allemand en petits groupes. Les niveaux débutant et élémentaire ont pour objectif de permettre aux étudiants et étudiantes de s'approprier les bases de la langue à travers un travail spécifique sur la phonétique, la grammaire et la rédaction de textes. Les exercices mis en œuvre en cours permettront d'approfondir les compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral. Le niveau intermédiaire (B1) permet de travailler d'avantage la compréhension et l'expression orale.

Évaluation : la moyenne de l'étudiant est réalisée à partir de deux notes : une note qui correspond à la moyenne du contrôle continu (généralement plusieurs devoirs écrits et/ou oraux) et une note en fin de semestre qui correspond à la note du contrôle terminal.

Anglais :

Répartition horaire : 9h TD
Responsable : **Isabelle Journo, LANSAD**
Secrétariat pédagogique : Mme Nivert, bureau C 209, sec-angl@lshs.univ-paris13.fr

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les cinq compétences nécessaires pour communiquer dans une langue étrangère, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, articles de presse), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales et générales, et de renforcer les bases grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants. La prise de parole en anglais est également travaillée ainsi que certains aspects de civilisation du monde anglophone.

En plus des 9h TD par semestre, les étudiant.e.s inscrit.e.s en anglais seront également inscrits sur « Hybrid'action Anglais B1 (Option CLES 1) », un dispositif d'apprentissage de l'anglais en ligne. Ils et elles effectueront des activités de compréhension orale et écrite ainsi qu'un travail sur les compétences linguistiques. Le niveau visé est le niveau B1 du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressés pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1.

Évaluation : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 30%; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (20%); et un examen sur table (partiel final) 50%.

Arabe, espagnol et portugais :

Répartition horaire : 18h TD
Responsable pour l'arabe : **Duarte Steven, LANDSAD**
Responsable pour l'espagnol : **Sarah Pech, LANDSAD**
Responsable pour le portugais : **Silvia Capanema, LANSAD**
Secrétariat pédagogique : Mme Nivert, bureau C 209, [sec-angl@lshs.univ-paris13.fr](mailto:angl@lshs.univ-paris13.fr)

Objectifs : Initiation ou perfectionnement dans une langue étrangère.

La compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, l'expression orale, l'expression écrite et, à partir du niveau B1, l'interaction orale, sont les cinq compétences abordées dans ce cours qui propose également de travailler des éléments de civilisation du monde hispanophone.

Évaluation : elle sera précisée par l'enseignante en début de semestre.

MTU - Méthodologie du travail universitaire

Responsable : **Marie-France Grinschpoun**
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 12h CM - 18h TD

Objectifs : Cet enseignement permettra à l'étudiant.e de s'approprier les techniques universitaires (synthèse des textes et d'ouvrages, présentation de travaux écrits et d'exposés oraux), mais aussi d'éclairer ses choix par une étude motivationnelle (analyse des besoins et des objets sur lesquels ils portent).

Contenu : Analyse des motivations nécessaires au travail universitaire.

QE - Qualité de l'expression

Responsable : **Pierre-André Buvet (département de linguistique)**
Crédits : 1 ECTS
Répartition horaire : télé-enseignement

Objectifs : Mieux maîtriser l'orthographe grammaticale et l'orthographe lexicale, améliorer les compétences lexicales.

Les informations concernant l'inscription à cette UE et les modalités de validation se

SBI - Système, bureautique, informatique (préparation au C2i)

Responsable : **Brice Castanon-Akrami** (département d'espagnol)

Crédits : 1 ECTS

Répartition horaire : télé-enseignement

Objectifs : Initiation à l'outil informatique et d'internet. Préparation aux 5 domaines de compétences du C2i : D1 : travailler dans un environnement numérique évolutif ; D2 : être responsable à l'ère du numérique ; D3 : Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques ; D4 : organiser la recherche d'informations à l'ère numérique ; D5 : travailler en réseau, communiquer et collaborer.

6.2. Licence 1, Semestre 2

CPO - Cerveau et psychologie

Responsable : **Gilles Gheusi**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 30h CM - 18h TD

Objectifs : Longtemps limitée aux modèles animaux et à l'examen des cas cliniques spécifiques, l'étude fonctionnelle du cerveau de l'Homme a largement bénéficié depuis une dizaine d'années des apports de l'imagerie cérébrale fonctionnelle. L'objectif de cette UE est de présenter (1) les lignes directrices du corpus des connaissances conceptuelles et méthodologiques à l'interface des neurosciences et de la psychologie ; (2) les apports et applications possibles de cette approche en psychologie ainsi que dans le domaine de la santé et de l'éducation ; (3) les limites actuelles de cette approche et les alternatives possibles permettant une investigation des niveaux d'organisation cérébrale inférieurs. Une initiation à la psychopharmacologie est ainsi assurée. Elle a pour but de rendre compte des dysfonctionnements cérébraux accompagnant certaines psychopathologies, comme la dépression et la schizophrénie, et certains troubles comportementaux, comme les comportements addictifs (dépendance aux drogues).

Contenu : Historique des relations entre cerveau, pensée et comportement ; niveaux d'organisation du système nerveux ; techniques d'exploration du fonctionnement cérébral ; étude des bases neurales de la pensée par l'imagerie fonctionnelle ; le cerveau perceptif, cognitif, émotionnel et social ; cas cliniques ; comportements addictifs.

ECL - Épistémologie clinique

Responsable : **Pascale Molinier**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Contenu : Il est en psychologie clinique, comme en toute approche de l'humain, une dimension périmée et une dimension possible. En faire l'histoire, c'est nécessairement, tout en longeant quelque vérité, respecter aussi l'erreur et la discontinuité. De quoi peut, aujourd'hui, se nourrir une psychologie du sujet ? L'histoire de certains discours, au carrefour de l'existence et de toute intériorité, nous entraînera peu à peu vers une épistémologie des limites, seule peut-être capable d'interroger ce qu'est la psychologie clinique.

IPE - Introduction à la psychologie expérimentale et cognitive

Responsable : **Alix Seigneuric**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présenter à partir de l'histoire de la psychologie cognitive les concepts et méthodes clés de la discipline. Des illustrations d'expériences sont présentées en TD. Les étudiants et étudiantes seront invités à participer aux expériences conduites au sein du laboratoire dans le cadre du contrôle continu.

Initier à la méthodologie expérimentale.

Contenu : Appréhender l'évolution de l'étude du fonctionnement cognitif. Articuler les concepts et les méthodes. Appliquer le raisonnement hypothético-déductif à des situations expérimentales.

IPC - Introduction à la psychologie clinique

Responsable : Christine Arbisio

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présentation des bases de la psychologie clinique et de la psychopathologie.

Contenu : Présentation des disciplines, approche historique et épistémologique, principales théories et méthodes utilisées en France et à l'étranger.

Névrose, psychose, perversion et états limites d'un point de vue psychanalytique

LSC - Lien social et communication interpersonnelle

Responsable : Aurélie Maurin

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Cet enseignement a pour but de présenter les principales théories du lien social (de couple, familial, amical, professionnel) ainsi que les principes méthodologiques qui président à son exploitation. Par là même, il permet d'introduire l'objet de la psychologie sociale : l'individu en interaction (avec les autres, les groupes, les contextes culturels).

Contenu : Les TD sont conçus comme une initiation au travail de terrain autour de problématiques relationnelles et communicationnelles et un apprentissage de l'articulation terrain/concept/théorie.

LV2 – Langue vivante (au choix : allemand, anglais, espagnol, arabe, portugais)

Crédits : 2 ECTS

Allemand :

Répartition horaire : 18h TD

Directrice de l'espace langue : **Frédérique Pharaboz**

Secrétariat : Mme Marques, adm-sel@univ-paris13.fr

Objectifs : Trois niveaux sont proposés : débutant (A1), élémentaire (A1 vers A2) et intermédiaire (B1). Ces cours en présentiel s'adressent aux personnes désireuses de découvrir ou maintenir leur niveau d'allemand en petits groupes. Les niveaux débutant et élémentaire ont pour objectif de permettre aux étudiants et étudiantes de s'approprier les bases de la langue à travers un travail spécifique sur la phonétique, la grammaire et la rédaction de textes. Les exercices mis en œuvre en cours permettront d'approfondir les compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral. Le niveau intermédiaire (B1) permet de travailler d'avantage la compréhension et l'expression orale.

Évaluation : la moyenne de l'étudiant.e est réalisée à partir de deux notes : une note qui correspond à la moyenne du contrôle continu (généralement plusieurs devoirs écrits et/ou oraux) et une note en fin de semestre qui correspond à la note du contrôle terminal.

Anglais :

Répartition horaire : 9h TD

Responsable : **Isabelle Journo, LANSAD**

Secrétariat pédagogique : Mme Nivert, bureau C 209, sec-angl@lshs.univ-paris13.fr

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les cinq compétences nécessaires pour communiquer dans une langue étrangère, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, articles de presse), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales et générales, et de renforcer les bases grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants et étudiantes. La

prise de parole en anglais est également travaillée ainsi que certains aspects de civilisation du monde anglophone.

En plus des 9h TD par semestre, les étudiant.e.s inscrit.e.s en anglais seront également inscrits sur « Hybrid'action Anglais B1 (Option CLES 1) », un dispositif d'apprentissage de l'anglais en ligne. Ils et elles effectueront des activités de compréhension orale et écrite ainsi qu'un travail sur les compétences linguistiques. Le niveau visé est le niveau B1 du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressés pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1.

Évaluation : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 30%; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (20%); et un examen sur table (partiel final) 50%.

Arabe, espagnol et portugais :

Répartition horaire :

18h TD

Responsable pour l'arabe :

Duarte Steven, LANDSAD

Responsable pour l'espagnol :

Sarah Pech, LANDSAD

Responsable pour le portugais :

Silvia Capanema, LANDSAD

Secrétariat pédagogique : Mme Nivert, bureau C 209, sec-angl@lshs.univ-

paris13.fr

Objectifs : Initiation ou perfectionnement dans une langue étrangère.

La compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, l'expression orale, l'expression écrite et, à partir du niveau B1, l'interaction orale, sont les cinq compétences abordées dans ce cours qui propose également de travailler des éléments de civilisation du monde hispanophone.

Évaluation : elle sera précisée par l'enseignante en début de semestre.

ST1 - Statistique 1 : statistiques descriptives univariées

Responsable : **Jean-Luc Durand**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présentation des méthodes élémentaires de description statistique applicables à un protocole univarié.

Contenu : Variable qualitative : distribution d'effectifs, distribution de fréquences, mode ; échelle ordinale : effectifs cumulés, coupure médiane, échelon médian, quantile ; variable numérique : moyenne, variance, écart-type, écart réduit, coefficient de variation, découpage en classes et histogramme, distribution normale.

6.3. Licence 2, Semestre 3

APE - Approches de la petite enfance (2-6 ans)

Responsable : **Dominique Mazéas**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Sensibiliser les étudiants et étudiantes à la particularité de l'étude et de l'approche du jeune enfant, qui ne peut être faite en dehors d'une prise en considération de la famille. Seront évoquées : Les relations précoces qui structurent les relations psycho-affectives. Dans une perspective psychanalytique (Freud, Winnicott, Klein, etc.) seront évoqués les relations précoces qui structurent les relations psycho-affectives.

EPP - Épistémologie et psychopathologie

Responsable : **Jean-François Chiantaretto et Vladimir Marinov**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : À partir d'une question traversant différentes sous-spécialités de la psychologie, articuler une approche psychanalytique et une approche pluridisciplinaire

Contenu : Destin et récit en psychopathologie et psychanalyse : approche théorico-clinique, approche pluridisciplinaire.

FCP - Fonctions comportementales

Responsable : **Fabrice Savarit**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 30h CM - 18h TD

Objectifs : Cet enseignement présente les mécanismes neuroendocriniens impliqués dans le déclenchement, le contrôle et l'expression des grandes fonctions comportementales comme les rythmes biologiques, le sommeil, les comportements alimentaires, sociaux et reproducteurs. Ces grandes fonctions comportementales seront étudiées selon une double approche ontogénétique et adaptative.

Contenu : Régulations de la vie végétative : notion d'homéostasie ; les rythmes biologiques ; le continuum des niveaux de vigilance (veille, sommeil profond, rêves) ; les motivations : bases psychobiologiques, régulation alimentaire, motivation sexuelle ; ontogenèse du système nerveux et des comportements ; influences hormonales au cours de l'ontogenèse ; mécanismes de la sexualisation du cerveau ; notions de période sensible, phénomène d'empreinte et éthogenèse.

IPP - Introduction à la psychologie sociale et à la psychosociologie

Responsable : **Malika Litim**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présenter les grandes questions et les auteurs qui ont construit le champ de la psychologie sociale expérimentale et clinique, et repérer la construction des champs théoriques et conceptuels. Connaître le paysage de la psychologie sociale et de la psychosociologie ; savoir se repérer dans ces domaines.

IPV - Introduction à la psychologie du développement

Responsable : **Hakima Megherbi**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Initier les étudiants et étudiantes au champ de la psychologie du développement : théories classiques et théories contemporaines (Piaget, Wallon, Vygotski, Houdé, etc.) ; concept de stades et de courbe du développement.

MAL - Mémoire, apprentissage, langage

Responsable : **Steve Bueno**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : L'étude de l'apprentissage et de la mémoire sera présentée de façon articulée avec pour noyau central les notions classiques auxquelles seront adjointes les données récentes issues de la neuropsychologie. Le langage sera abordé à partir de l'exposé des représentations lexicales dans la mémoire humaine.

MEX 1 - Méthodologie expérimentale 1 - Psychologie cognitive

Responsable : **Steve Bueno**

Crédits : 2 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cette UEF comprend un enseignement pratique permettant de former les étudiants à la démarche expérimentale utilisée en Psychologie cognitive. Appliquer la

démarche scientifique. Approfondir les compétences méthodologiques. Sensibiliser les étudiants et étudiantes aux difficultés inhérentes à la réalisation d'une expérience scientifique. Savoir rechercher, identifier et donner les références de différents supports de diffusion scientifique.

Contenu : Présenter la méthode expérimentale en psychologie et le cheminement intellectuel conduisant à son utilisation. Des exemples de paradigmes tirés de différents domaines de la psychologie cognitive (psycholinguistique, perception, mémoire, etc.) sont présentés. Les TD font l'objet de l'élaboration d'une expérience afin d'illustrer les différentes étapes de la démarche expérimentale. De plus, les étudiants sont invités à participer aux expériences conduites au sein du laboratoire dans le cadre du contrôle continu.

MPS - Méthodologie en psychologie sociale

Responsable : **Aurélié Maurin**

Crédits : 2 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Le but de cet enseignement est de présenter l'ensemble des démarches d'investigation de la spécialité, d'apprendre à dégager un choix d'outils adaptés à une problématique et à des hypothèses définies.

PIC - Psychisme et culture

Responsable : **Gilbert Coyer**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Autour des axes : « Rêves, régression et fantasmes à travers les cultures », il s'agira de prendre la mesure de l'apport de la métapsychologie à la psychologie clinique interculturelle.

Contenu : A partir des données cliniques élaborées par la métapsychologie freudienne, ce cours nous permettra de saisir la dynamique du fonctionnement psychique en référence constante à la dialectique du normal et du pathologique liée au contexte et à l'évolution personnelle.

ST2 - Statistique 2 : statistiques descriptives bivariées

Responsable : **Jean-Luc Durand**

Crédits : 2 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Prérequis : ST1

Objectifs : Présenter les principales méthodes de description statistique applicables à l'étude de la liaison entre deux variables.

Contenu : Covariance et coefficients de corrélation linéaires ; régression linéaire (droite de régression, décomposition de la variance) ; rapport de corrélation (variance inter, variance intra) ; tableaux de contingence (fréquences marginales et conditionnelles, taux de liaison, carré moyen de contingence, distance entre profils) ; représentation vectorielle des variables.

6.4. Licence 2, Semestre 4

DAP - Diversité des approches en psychologie (UE inter-parcours)

Responsable : **Olivier Ouvry**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Permettre aux étudiants et étudiantes de mieux identifier les différentes sous-disciplines de la psychologie et les disciplines connexes, et de prendre conscience de leurs spécificités tant théoriques que méthodologiques.

Contenu : Les enseignants des 5 parcours de la licence abordent dans un dialogue critique un même objet d'étude (comme le genre, le sujet, le fonctionnement

psychique, le conscient/l'inconscient...) selon les approches propres aux grandes sous-disciplines de la psychologie et aux disciplines connexes (dont l'éthologie).

LV4 – Langue vivante (au choix : allemand, anglais, espagnol, arabe, portugais)

Crédits : 1 ECTS

Allemand :

Répartition horaire : 18h TD

Directrice de l'espace langue : **Frédérique Pharaboz**

Secrétariat : Mme Marques, adm-sel@univ-paris13.fr

Objectifs : Trois niveaux sont proposés : débutant (A1), élémentaire (A1 vers A2) et intermédiaire (B1). Ces cours en présentiel s'adressent aux personnes désireuses de découvrir ou maintenir leur niveau d'allemand en petits groupes. Les niveaux débutant et élémentaire ont pour objectif de permettre aux étudiants et étudiantes de s'approprier les bases de la langue à travers un travail spécifique sur la phonétique, la grammaire et la rédaction de textes. Les exercices mis en œuvre en cours permettront d'approfondir les compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral. Le niveau intermédiaire (B1) permet de travailler d'avantage la compréhension et l'expression orale.

Évaluation : la moyenne de l'étudiant est réalisée à partir de deux notes : une note qui correspond à la moyenne du contrôle continu (généralement plusieurs devoirs écrits et/ou oraux) et une note en fin de semestre qui correspond à la note du contrôle terminal.

Anglais :

Répartition horaire : 9h TD

Responsable : **Isabelle Journo, LANSAD**

Secrétariat pédagogique : Mme Nivert, bureau C 209, sec-angl@lshs.univ-paris13.fr

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les cinq compétences nécessaires pour communiquer dans une langue étrangère, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, articles de presse), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales et générales, et de renforcer les bases grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants. La prise de parole en anglais est également travaillée ainsi que certains aspects de civilisation du monde anglophone.

En plus des 9h TD par semestre, les étudiant.e.s inscrit.e.s en anglais seront également inscrits sur « Hybrid'action Anglais B1 (Option CLES 1) », un dispositif d'apprentissage de l'anglais en ligne. Ils et elles effectueront des activités de compréhension orale et écrite ainsi qu'un travail sur les compétences linguistiques. Le niveau visé est le niveau B1 du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressés pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1.

Évaluation : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 30%; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (20%); et un examen sur table (partiel final) 50%.

Arabe, espagnol et portugais :

Répartition horaire : 18h TD

Responsable pour l'arabe : **Duarte Steven, LANDSAD**

Responsable pour l'espagnol : **Sarah Pech, LANDSAD**

Responsable pour le portugais : **Silvia Capanema, LANDSAD**

Secrétariat pédagogique : Mme Nivert, bureau C 209, [sec-](mailto:sec-angl@lshs.univ-paris13.fr)

angl@lshs.univ-paris13.fr

Objectifs : Initiation ou perfectionnement dans une langue étrangère.

La compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, l'expression orale, l'expression écrite et, à partir du niveau B1, l'interaction orale, sont les cinq compétences abordées dans ce cours qui propose également de travailler des éléments de civilisation du monde hispanophone.

Évaluation : elle sera précisée par l'enseignante en début de semestre.

MEX 2 - Méthodologie expérimentale 2 - Psychophysiology

Responsable : Stéphane Chameron

Crédits : 2 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cette UE comprend un enseignement pratique permettant de former les étudiants et étudiantes à la démarche expérimentale utilisée en psychophysiology.

Contenu : Cet élément est structuré autour de 4 séances qui comprennent une introduction spécifiant les aspects théoriques et méthodologiques de la thématique (2h de CM) et une mise en application pratique (4h de TD). Les thèmes abordés sont « Méthodologie expérimentale (introduction) », « Génétique du comportement », « Apprentissage » et « Neuroanatomie ». Pour chaque thème les étudiants doivent élaborer au cours du TD un compte-rendu par binôme qui donne lieu à évaluation dans le cadre du contrôle continu.

MPC - Théories et méthodes de la psychologie clinique

Responsable : Catherine Matha

Crédits : 4 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Approfondir les connaissances et découvrir à l'appui d'une réflexion critique les différentes méthodes de la psychologie clinique.

Contenu : Historique de la notion, éventail des principales théories et méthodes cliniques d'orientation psychanalytique utilisées en France et à l'étranger. Code de déontologie. Présentation des outils spécifiques du psychologue clinicien (entretien, bilan, psychothérapie).

NEP - Nature et évolution du psychisme

Responsable : Chantal Poteaux-Léonard

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 16,5h CM – 7,5h TD

Objectifs : Cette UE replace l'Homme dans l'ensemble du monde vivant et retrace l'évolution de la lignée humaine au sein des Primates. Elle aborde le développement des compétences psychiques et culturelles chez l'Homme et chez d'autres espèces animales.

Contenu : L'Homme dans le monde du vivant ; Évolution de la lignée humaine ; Émergence du genre *Homo* et de l'homme moderne, Domestication, Imitation, Protocultures et Cultures.

PAP – De la parentalité à la paternité

Responsable : Gilbert Coyer

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Le questionnement autour duquel s'articule cet enseignement se résume ainsi : au moment où il est unanimement reconnu que l'autorité inconditionnelle du père ne joue plus un rôle central dans la cellule familiale, que devient cette fonction dans les nouvelles formes de parenté qui s'instaurent ? Si, dans les sociétés patrilinéaires qui nous sont proches, la fonction paternelle est associée à la procréation et à la sexualité, il est intéressant de relever que dans les sociétés matrilinéaires, cette association n'est nullement obligatoire. Que devient la fonction paternelle lorsqu'elle n'est plus fondée sur la génitalité et la sexualité ?

PAT - Perception et attention

Responsable : Alix Seigneuric

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Présenter les conceptions récentes de la perception (vision passive/active,

perception de l'espace, interactions intermodales, perception auditive) et de l'attention, cette dernière permettant d'aborder de façon précise les notions d'automatisme, de sélectivité, d'exploration et d'habituation, de charge mentale.

PPA - Psychopathologie psychanalytique

Responsables : Catherine Matha

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Initiation à la psychopathologie psychanalytique par l'approche théorique, épistémologique et historique de ses origines.

Contenu : Les origines de la psychopathologie et de la psychanalyse : perspectives historiques, théoriques et épistémologiques de la névrose et de la psychose.

PPP - Projet personnel et professionnel de l'étudiant

Responsable : Marie France Grinschpoun

Crédits : 2 ECTS

Répartition horaire : 2h CM - 15h TD

Objectifs : Les étudiant.e.s encadré.e.s par les enseignants réaliseront un travail d'enquête afin de construire un parcours de formation et un projet professionnel cohérents. Ils seront aussi aidés à la préparation d'un entretien d'embauche par l'entraînement à la prise de parole, l'identification des compétences qu'ils pensent avoir et celles qu'ils reconnaissent nécessaires pour un emploi donné.

Contenu : Analyse des besoins professionnels et personnels.

RCL - Représentations cognitives et langage

Responsable : Steve Bueno

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Le but de ce cours est d'aborder les différentes formes de représentations : représentations imagées et représentations sémantiques, leurs structures, et les processus de traitement. Le langage sera abordé sous ses différents aspects (origines, perception, production, compréhension...)

ST3 - Statistique 3 : inférence statistique

Responsable : Jean-Luc DURAND

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Prérequis : ST1

Objectifs : Préparer l'étudiant.e à devenir un utilisateur averti des méthodes usuelles d'inférence statistique.

Contenu : Introduction à l'inférence (test psychométrique et extrémalité, distributions, test statistique) ; inférence sur des fréquences (test binomial, intervalle de confiance d'une fréquence, tests z, tests du χ^2) ; inférence paramétrique sur des moyennes (tests t de Student et intervalle de confiance), inférence paramétrique sur un coefficient de corrélation.

6.5. Licence 3, Semestre 5

6.5.1. Parcours Psychologie clinique et pathologique (P1)

CLP - Clinique et pensée

Responsable : Olivier Ouvry

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Contenu : À partir de ce titre (que nous traduisons en clinique de la pensée d'une

part, et pensée de la clinique d'autre part) sera abordée la question de l'articulation entre sémiologie et nosologie d'une part, conscient et inconscient d'autre part. Nous soutiendrons l'idée que ces deux couples d'éléments antagonistes trouvent l'intelligibilité de leur articulation dans le formalisme structuraliste.

CNP - Champs cliniques : normalités et pathologies

Responsable : **Catherine Matha**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Quelles distinctions et/ou quelles continuités établir entre la ou les normalité(s) et les variations de la ou des pathologie(s) ?

Contenu : La question est traitée en référence à différents champs cliniques, qui prend en compte les variations liées à l'âge et à la culture. Cours : discussion dialectique entre normes et normalités, symptôme et silence des symptômes dans le fonctionnement psychique. TD : étude de quelques textes fondamentaux, discussion de cas cliniques.

EPE - Approche clinique de l'examen psychologique de l'enfant

Responsable : **Karl-Leo Schwering**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Condition particulière : Le CM de l'UE EPE du parcours 1 est mutualisé avec le CM de l'UE IMT du parcours 2. Il est donc strictement interdit de prendre ces deux UE. L'étudiant.e inscrit.e dans le parcours 1 pourra s'inscrire à l'UE EPE et l'étudiant.e inscrit.e dans le parcours 2 devra s'inscrire à l'UE IMT.

Objectifs : Initier l'étudiant.e à un des aspects de la fonction de psychologue clinicien auprès d'enfants, principes théoriques et applications de l'examen psychologique en fonction de l'âge.

Contenu : Cours : Rencontre(s) avec l'enfant et sa famille, approche clinique du baby-test (Brunet-Lézine), analyse clinique des épreuves d'efficience de type de type WISC-IV, épreuves grapho-motrices, le dessin chez l'enfant, principes et éventail des épreuves projectives, initiation au Rorschach et au CAT.

TD : présentation du matériel, études de cas.

LAP - Psychopathologie générale : langage, affects, psychanalyse

Responsable : **Derek Humphreys**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Contenu : La psychiatrie est une branche de la médecine qui s'occupe du vaste champ de la folie. Elle s'est constituée par l'étude de la sémiologie, soit par l'observation et le classement des signes considérés définir ou décrire une pathologie psychique.

La naissance de la psychanalyse allait modifier cette conception. Médicale, la psychanalyse incluait dans sa considération de la problématique psychique, la réflexion philosophique, littéraire, religieuse, évasant la lecture de l'homme et de « sa » folie. Elle n'était plus organique, mais restait à définir ce qu'elle devenait.

Jusqu'alors, l'histoire de la folie s'était développée en Europe, essentiellement entre la France et l'Allemagne. Aujourd'hui, une troisième approche s'impose, cette fois-ci Anglo-Etats-Uniennes, qui promeut un manuel appelé le D.S.M. Ce manuel déconstruit tout l'édifice de la sémiologie et des entités pathologiques, pour ne retenir que « les troubles » et la prescription qui leur répond, indépendamment les uns des autres. Mais si la folie procédait de la définition de l'homme, on constate simultanément à l'abolition de la folie, la destitution de l'homme au profit de l'émergence de la catégorie du vivant. C'est à cette longue aventure que la sémiologie psychiatrique nous convie.

PDC - Problématiques du corps

Responsable : **Karl-Leo Schwering**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Contenu : Quel est le rapport du sujet à son corps ? On serait tenté de répondre : aucun. Peut-on se dire sujet d'un corps que l'on a, mais qu'on n'est pas ? Cette question est posée avec radicalité par les transsexuels par exemple, qui ne reconnaissent pas ce corps qu'ils ont, mais ne sont pas. A partir de cette donnée, nous poserons différentes questions :

Premier temps : De quelle définition, le sujet et le corps procèdent-ils pour être si étrangers l'un à l'autre ? Notre époque biotechnologique tranche le discord. Si le sujet ne l'est pas de son corps, qui décidera pour lui ?

Second temps : L'adolescent doit assumer une sexualité altruiste prescrite par l'évolution de ce corps. Mais en quoi la sexualité peut-elle être dite autoérotique si ce corps n'est pas moi ? La psychanalyse répond à la question : de quoi peut-on se dire sujet qui permette de répondre de ce corps ?

Troisième temps : Compte tenu de la relation particulière du sujet et de son corps, on considérera les articulations qui les relie pour qu'ils parviennent à avancer ensemble ?

Sur cette route, se croisent diverses problématiques psychanalytiques à commencer par le regard et le rapport à l'autre qui en résulte, ce que l'on appelle les pulsions, mais aussi le fantasme et le symptôme, bref ce que Freud reconnaît comme déployant le champ de la sexualité, soit ce lien d'un sujet à son corps, au corps de l'autre, bref : à la vie. Après avoir posé la question dans son ampleur, nous rassemblerons notre réflexion autour de la notion de pulsion. `

SYF - Symptôme et fantasme

Responsables : **Derek Humphreys et Marie-Christine Pheulpin**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM (2 x 12h)

Objectifs : Permettre une sensibilisation à la théorie du fantasme et à l'étiologie sexuelle des névroses

Contenu : Montrer dans quelle mesure le champ du fantasme dans son rapport au sexuel a permis de poser les bases épistémologiques de l'approche psychanalytique des névroses.

TP1 - TER Analyse des pratiques professionnelles de Psychologie clinique et pathologique - 1ère partie

Responsable : **Gilbert Coyer**

Crédits : 6 ECTS⁵

Répartition horaire : 12h TD

Objectifs : Encadrement théorique et pratique des stages, découverte de la réalité des modalités transféro-contre-transférentielles ; Découverte du terrain clinique et institutionnel. Apprendre à repérer la sémiologie clinique.

Contenu : Suivi des étudiants et étudiantes en petits groupes : analyse et réflexion quant au rôle et aux fonctions d'un.e psychologue clinicien.ne sur le terrain des pratiques et de la recherche (1ère partie). Méthodologie de l'entretien, approche thérapeutique individuelle et de groupe.

⁵ Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

6.5.2. Parcours Psychologie du développement (P2)

DBB - Le développement du bébé

Responsable : **Hakima Megherbi**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Montrer l'évolution du bébé de 0 à 2-3 ans. Étudier les sources de la connaissance et de la représentation chez le bébé, ainsi que les conditions de ces acquisitions : rôle des relations précoces mère-enfant.

IMT - Introduction à la méthode des tests

Responsable : **Karl-Léo Schwering et Aline Cohen de Lara**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM (commun avec EPE) - 12h TD spécifique au P2

Condition particulière : Le CM de l'UE IMT du parcours 2 est mutualisé avec le CM de l'UE EPE du parcours 1. Il est donc strictement interdit de prendre ces deux UE. L'étudiant.e inscrit.e dans le parcours 1 pourra s'inscrire à l'UE EPE et l'étudiant.e inscrit.e dans le parcours 2 devra s'inscrire à l'UE IMT.

Objectifs : Familiariser les étudiants avec la demande de bilan, l'évaluation, l'entretien, le travail avec les parents.

MEB - Méthodes d'études du bébé

Responsable : **Hakima Megherbi**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Étudier les différentes méthodes permettant de connaître le bébé : observation clinique, habituation, enregistrement vidéo. Il est souhaitable mais non obligatoire de suivre les deux enseignements MEB et DBB.

MEE - Méthodologie expérimentale en psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Responsable : **Hakima Megherbi**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12 h CM - 12 h TD

Objectifs : Initialisation aux méthodes de recherche chez l'enfant et l'adolescent. Familiariser les étudiants et étudiantes avec les méthodes de recueil de données, leur classement, leur tri, leur traitement quantitatif et qualitatif, et leur interprétation. Cette UE prendra appui sur différents thèmes de recherche (e.g. permanence de l'objet, développement de la mémoire, etc.).

PSE - Vie psychique et pensée chez l'enfant

Responsable : **Aline Cohen de Lara**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Naissance et développement de la vie psychique et de la pensée chez le bébé et le très jeune enfant. Étude du développement normal et pathologique. Apport des perspectives psychanalytiques. Études de textes en TD.

TV1 - TER Analyses des pratiques professionnelles Psychologie du développement 1ère partie

Responsable : **Hakima Megherbi**

Crédits : 6 ECTS⁶

Répartition horaire : 12h TD

Objectifs : Supervision et accompagnement des étudiants et étudiantes en lien avec la réalisation d'un stage de 100 heures pour les semestres 5 et 6. Ce stage doit être réalisé dans une structure accueillant des enfants, des adolescent.e.s et/ou des

⁶ Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

familles : champ de la petite enfance et de l'enfance et de l'adolescence (maternité, pédiatrie, crèche, PMI, ASE etc., psychologie scolaire (écoles ou CIO), Structures médico-sociales (CMPP, CAMPS, IME, IMPRO, CMP, hôpitaux de jour, CATTP, les maisons des adolescents, les foyers d'enfance etc.). L'objectif du stage est la découverte de la profession de psychologue, la sensibilisation au cadre institutionnel et à la clinique du bébé et/ou de l'enfant et/ou de l'adolescent et/ou de la famille.

Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage à rendre en fin d'année soutenu par la production d'une attestation qualitative (obligatoire) de stage émanant du psychologue référent de l'institution où l'étudiant.e a effectué son stage. La présence au stage et au cours TER est strictement obligatoire. Aucune dérogation ne peut être délivrée.

6.5.3. Parcours Psychologie sociale (P3)

APG - Approches psychanalytiques du groupe

Responsable : Aurélie Maurin

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : À partir de la lecture des textes princeps et des auteurs contemporains, appréhender les grands courants de la recherche sur la groupalité.

Contenu : Le cours présente les principaux courants théoriques considérant le groupe comme une formation psychosociale et développe les conceptualisations contemporaines. Les TD favorisent la compréhension des différents champs de recherche à partir de l'étude approfondie d'un choix de textes princeps.

EPS - Les entretiens en psychologie sociale

Responsable : Malika Litim

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h de TD

Objectifs : Savoir conduire un entretien dans différents contextes et selon différentes méthodes.

Contenu : Présenter et mettre en situation les différentes formes d'entretiens possibles, selon qu'il est un entretien de recherche ou non, individuel ou de groupe, selon son cadre (famille, entreprise, etc.) ainsi que les différentes méthodes utilisées. Savoir conduire un entretien dans différents contextes et selon différentes méthodes.

ISO - Les interactions sociales

Responsable : Pascale Molinier

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h de CM

Objectifs : Acquérir des connaissances sur les théories des interactions sociales, être capable de les utiliser pour d'identifier de façon réflexive le positionnement d'un texte, d'un auteur, d'un locuteur, ainsi que son propre positionnement.

Contenu : Initiation au travail de terrain compris comme une pratique d'interaction où le psychologue doit être en mesure de travailler son propre positionnement tant social (épistémologie du point de vue, des savoirs situés, etc.) que subjectif. Le cours vise à développer la capacité à analyser, d'une part, les modalités de construction scientifique de la réalité, d'autre part, la place occupée par les résistances ou les défenses des chercheurs dans cette construction.

QTM - Le questionnaire : questions de méthodologie

Responsable : Jean-Luc Durand

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Savoir construire un questionnaire, et analyser les données recueillies.

Contenu : Aider l'étudiant.e à construire un questionnaire sur un thème de son choix et à conduire l'analyse des réponses recueillies auprès d'une cinquantaine de personnes interrogées.

TS1 - TER Analyse des pratiques professionnelles de psychologie sociale - 1^e partie

Responsable : Malika Litim

Crédits : 6 ECTS⁷

Répartition horaire : 12h TD

Objectifs : S'initier à la pratique psychosociale. S'exercer aux méthodes d'observation, négocier et penser la place du psychosociologue.

Contenu : Stage 100h et suivi de stage par l'initiation à la recherche de stage, aux méthodes d'observation et à la place du psychosociologue.

6.5.4. Parcours Psychologie cognitive (P4)

DIF - Différences individuelles et fonctionnement cognitif

Responsable : Alix Seigneuric

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques en psychologie différentielle. Sensibiliser les étudiants et étudiantes à la question des différences individuelles. Réfléchir à la façon d'étudier les différences individuelles de façon complémentaire à l'étude du fonctionnement cognitif général.

Contenu : Le cours abordera plusieurs thématiques caractéristiques de l'approche différentielle du fonctionnement cognitif : méthode des tests et éléments de psychométrie, étude des différences interindividuelles (notamment sur la question de l'intelligence) et étude des différences intergroupes (styles cognitifs, différences hommes/femmes).

NSC - Neurosciences comportementales

Responsable : Gilles Gheusi

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Étudier le système nerveux en tant que support des comportements. Description de l'organisation et du fonctionnement du système nerveux central et périphérique. Neuroanatomie fonctionnelle et physiologie du neurone.

Contenu : Neuroanatomie ; neurobiologie cellulaire ; neurobiologie moléculaire ; neuropharmacologie ; réseaux de neurones ; exploration fonctionnelle du système nerveux central ; imagerie cérébrale ; fonctions cérébrales ; neuroéthologie.

PCS - Psychologie cognitive et sciences cognitives

Responsable : Steve Bueno

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Présenter le mouvement des sciences cognitives dont la psychologie est une des composantes et montrer la communauté des concepts et des méthodes dans ces différentes disciplines. Seront particulièrement illustrées : l'intelligence artificielle, la linguistique, les neurosciences.

RPM - La reconnaissance de la parole et des mots écrits

Responsable : Alix Seigneuric

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectif du cours : Présenter des données empiriques et les principaux modèles qui rendent compte de la reconnaissance des mots à l'oral et à l'écrit. Les travaux dirigés

⁷ Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

seront l'occasion d'une présentation approfondie de questions méthodologiques à partir d'exemples de recherches et d'articles expérimentaux.

TC1 - TER de Psychologie cognitive - 1ère partie

Responsable : **Steve Bueno**

Crédits : 6 ECTS⁸

Répartition horaire : 12h TD

Objectifs : Donner à l'étudiant.e les outils méthodologiques et théoriques pour élaborer un projet de stage en psychologie cognitive dans différents terrains (laboratoire, travail, école...)

Contenu : TD de méthodologie de la démarche expérimentale.

L'enseignement aura pour objectif de donner aux étudiants et étudiantes les outils théoriques et méthodologiques à la construction d'une expérience en psychologie cognitive. Pour cela, les séances seront articulées autour de 5 grands axes :

- Une présentation du cheminement intellectuel conduisant à l'emploi de la démarche expérimentale ;
- Une aide à la recherche bibliographique ;
- La construction d'un protocole expérimental visant à être testé ;
- Le recueil et l'analyse des données obtenues ;
- La rédaction d'un compte rendu de l'expérience.

En filigrane de ces séances, la présentation des métiers de la recherche en psychologie cognitive sera mise en avant.

6.5.5. Parcours Psychophysiology (P5)

ECC - Écologie comportementale

Responsable : **Chantal Poteaux-Léonard**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Objectifs : Savoir aborder le comportement animal en tenant compte de l'histoire évolutive des espèces et des variations du milieu.

Contenu : Étudier le comportement animal tel qu'on peut l'observer en milieu naturel dans une perspective évolutionniste, en combinant plusieurs approches méthodologiques (observation, expérimentation et modélisation). Ces études portent sur la reconnaissance individuelle, les stratégies de reproduction, la recherche de nourriture, la communication au sein du groupe et, d'une manière plus générale, les processus évolutifs ayant déterminé le comportement et la vie cognitive de l'animal.

ETH - Initiation à l'éthologie

Responsable : **Élise Nowbahari**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Objectifs : cette UE est conçue comme une introduction à l'éthologie, science qui étudie le comportement des animaux (l'homme y compris). Il aborde, pour cela, un aperçu historique de l'origine de cette discipline, les principales contributions produites depuis les années 1950 et enfin une revue de l'évolution actuelle des sciences du comportement.

Contenu : Histoire des idées ; éthologie fondamentale et appliquée ; communication chimique ; éthologie sociale ; éco-éthologie ; éthologie humaine.

NPP - Neuropsychologie de la perception

Responsable : **Élise Nowbahari**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Ce cours a pour double objectif (1) de présenter les systèmes sensori-

⁸ Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

moteurs permettant à l'homme de générer des comportements adaptés et (2) à partir des systèmes sensoriels, véritables fenêtres ouvertes sur le cerveau, d'aborder l'étude de capacités cognitives sous un angle psychophysiologique.

Contenu : Perception et reconnaissance visuelle (en particulier l'identification des visages) ; audition et compréhension du langage ; somesthésie et douleur ; odorat et goût ; production du geste ; intégration multi-sensorielle.

NSC - Neurosciences comportementales

Responsable : **Gilles Gheusi**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Étudier le système nerveux en tant que support des comportements. Description de l'organisation et du fonctionnement du système nerveux central et périphérique. Neuroanatomie fonctionnelle et physiologie du neurone.

Contenu : Neuroanatomie ; neurobiologie cellulaire ; neurobiologie moléculaire ; neuropharmacologie ; réseaux de neurones ; exploration fonctionnelle du système nerveux central ; imagerie cérébrale ; fonctions cérébrales ; neuroéthologie.

PBE - Psychobiologie des émotions

Responsable : **Gilles Gheusi**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Les objectifs de cet enseignement sont de rendre compte de la nature et des fonctions des émotions. Ils s'appuieront en particulier sur les apports de la psychoneuroendocrinologie appréhendé dans un cadre cognitiviste et envisageront les méthodes d'appréhension des émotions à partir de leur manifestation.

Contenu : Bases psychobiologiques et fonctions des émotions et des réponses au stress ; approche évolutive, physiologique et cognitive des émotions ; modèles d'étude des émotions chez l'Homme et chez l'animal ; les émotions positives et négatives, substrat neurobiologique ; les facteurs de variation des émotions (développement et expérience antérieure).

PTE - Psychologie et théorie de l'évolution

Responsable : **Chantal Poteaux-Léonard**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Mieux connaître le comportement animal, c'est aussi mieux comprendre ce qu'il y a de spécifique à l'Homme. Toutefois, il n'y a pas un « monde animal » et un « monde humain », mais un ensemble d'espèces ayant à tous les niveaux des ancêtres communs dont la trace reste plus ou moins présente chez les espèces actuelles. Si les comportements humains, en particulier les comportements sociaux, sont bien loin d'être prédéterminés ou « inscrits dans les gènes », ils peuvent refléter des traits dont le développement est affecté par l'histoire naturelle de l'espèce avec son lot de prédispositions. Il en résulte que, si la théorie de l'évolution n'a pas vocation à expliquer le psychisme, elle peut apporter un regard original utile au psychologue, ainsi que des outils conceptuels. L'approche évolutionniste se développe beaucoup, depuis une dizaine d'années, dans les pays anglo-saxons et le mouvement semble s'amplifier. Dans ce contexte, il n'est pas inutile de fournir aux futur.e.s psychologues les outils de lecture critique d'un corpus de connaissances qu'ils peuvent demain côtoyer.

Contenu : Intérêt et pertinence de la théorie de l'évolution dans l'analyse des processus psychologiques ; analyse évolutive de la socialité.

TE1 - TER Psychophysiologie - 1ère partie

Responsable : **Stéphane Chameron**

Crédits : 6 ECTS⁹

Répartition horaire : 24h TD

Objectifs : Cette UE vise à fournir aux étudiants et étudiantes de psychologie intéressés par les approches éthologiques, neuroscientifiques et cognitives une solide introduction aux modes de production, de validation et de diffusion de la connaissance scientifique. Ce faisant, nous précisons les cadres conceptuels et méthodologiques des différentes disciplines qui constituent le domaine de la psychophysiologie (entendue au sens large d'approche biologique du psychisme) et de l'éthologie.

Contenu : L'UE comprend une introduction théorique sur la littérature scientifique et les méthodes de recherches documentaires ainsi qu'un travail personnel ayant pour but de confronter des recherches consacrés à un même objet mais qui s'inscrivent dans deux approches disciplinaires différentes. Ce travail de recherche bibliographique s'accompagne de séances dirigées avec les enseignants de l'UE. La présentation de ce travail en fin de semestre constitue une initiation à la communication scientifique sous forme orale.

6.6. Licence 3, Semestre 6

6.6.1. Parcours Psychologie clinique et pathologique (P1)

EPA - Approche clinique de l'examen psychologique de l'adulte

Responsable : **Marie-Christine Pheulpin**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Initier l'étudiant.e à un des aspects de la fonction de psychologue clinicien auprès d'adultes, principes théoriques (référence psychanalytique) et applications.

Contenu : Approche clinique de l'examen psychologique : Demande - Dynamique relationnelle - Analyse clinique des épreuves d'efficiences de type WAIS IV, autres épreuves d'efficiences utilisées en clinique adulte, épreuves grapho-motrices, initiation aux épreuves projectives Rorschach et TAT.

TD : Présentation du matériel ; études de cas.

LME - Clinique du lien mère-enfant

Responsable : **Florian Houssier et Gilbert Coyer**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Étude de la relation mère-enfant, et en particulier de la relation mère-bébé

Contenu : Centration sur les aspects cliniques et psychopathologiques de la relation mère-enfant. L'observation des interactions précoces dans la formation des psychologues cliniciens. Introduction aux problématiques de la périnatalité. Enfants de parents malades mentaux, parents d'enfants malades.

PAD - Psychopathologie de l'adulte

Responsable : **Vladimir Marinov**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Présenter les grands axes de la psychopathologie psychanalytique.

Contenu : Brève présentation de la sémiologie psychiatrique dans une perspective critique. L'originalité de la nosologie psychanalytique. Les points de vue freudiens sur la schizophrénie et de la paranoïa. Le dialogue avec Jung et Abraham. Les apports de Klein, Lacan, Bion, Aulagnier et Searles sur la schizophrénie et de la paranoïa.

⁹ Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

PPE - Psychopathologie psychanalytique de l'enfant

Responsable : **Jean Yves Chagnon**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Condition particulière : Le CM de l'UE PPE du parcours 1 est mutualisé avec le CM de l'UE SEA du parcours 2. Il est donc strictement interdit de prendre ces deux UE. L'étudiant.e inscrit.e dans le parcours 1 pourra s'inscrire à l'UE PPE et l'étudiant.e inscrit.e dans le parcours 2 devra s'inscrire à l'UE SEA.

Contenu : Il s'agit d'une introduction à la psychopathologie psychanalytique de l'enfant, soit une théorie explicative et compréhensive des troubles psychiques de l'enfant. Ceux-ci s'inscrivent dans un développement psychique non linéaire contextualisé par un environnement familial, social et culturel relatif. La mouvance des rapports entre le normal et le pathologique fait privilégier une logique des processus ou des positions à une logique structurale.

Contenu détaillé :

1-Introduction à la psychopathologie psychanalytique de l'enfant

2-Généralités : le normal et le pathologique, les enjeux des classifications, la consultation et/ou l'examen psychologique

3-Le développement psychique et ses perturbations

4-Approche symptomatique (angoisse, phobies, inhibition, troubles psychosomatiques, troubles du langage et psychomoteurs, troubles cognitifs et des apprentissages)

5-Approche psychopathologique (les psychoses, les prépsychoses, les dysharmonies et les états limites, les troubles du caractère et du comportement, la psychopathie, névrose infantile/névroses de l'enfant).

TP2 - TER de Psychologie clinique et pathologique - 2ème partie

Responsable : **Gilbert Coyer**

Crédits : 6 ECTS¹⁰

Répartition horaire : 12h TD

Prérequis : TER Psychologie clinique et pathologique 1^{ère} partie

Objectifs : Élaboration du rapport de stage. Encadrement théorique et pratique des stages, problématisation des données à des fins cliniques et/ou de recherche.

Contenu : Suivi des étudiants et étudiantes en petits groupes : analyse et réflexion quant au rôle et aux fonctions d'un psychologue clinicien sur le terrain des pratiques et de la recherche (2^{ème} partie).

6.6.2. Parcours Psychologie du développement (P2)

ALT - L'acquisition du langage oral

Responsable : **Hakima Megherbi**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Familiariser les étudiants et étudiantes avec une approche pluridisciplinaire d'une acquisition fondamentale, celle du langage, de ses troubles et dysfonctionnements.

CIL - Corps, inconscient et langage de l'enfance à l'adolescence

Responsable : **Dominique Mazéas**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Interroger la manière dont le corps est pris dans les enjeux relationnels depuis la première enfance et jusqu'à l'adolescence, en développant les thèmes suivants : les modalités d'intégration psychique et d'appropriation subjective des éprouvés corporels à partir de la rencontre avec l'autre ; la construction de l'image du corps et ses aléas ; la prise du corps dans la conflictualité psychique propre à chaque

¹⁰ Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

sujet (que le corps soit source ou support d'expression de cette conflictualité) ; enfin certaines voies de dégagement de problématiques liées au corps par la créativité.

Contenu : A partir de cas cliniques articulés à des textes théoriques, seront abordés : les expressions corporelles réflexes et symptomatiques, la notion de langage préverbal, les atteintes au corps et les somatisations, la place de la narrativité et des émotions esthétiques dans le transfert.

MCE - Méthodologie clinique de l'enfant et de l'adolescent

Responsable : **Olivier Ouvry**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Les fondements d'une méthodologie clinique de l'enfant a pour point de départ une définition précise de ce qu'est l'« Infantile ». Le CM s'appuiera sur l'œuvre de Freud (« La vie sexuelle ») pour établir cette définition. Les TD seront l'occasion d'un travail de lecture de textes de cliniciens psychanalytiques ayant pour thème leur technique d'approche des enfants et des adolescents.

PSA - Vie psychique et pensée de la latence à l'adolescence

Responsable : **Aline Cohen de**

6.6.3. Parcours Psychologie sociale (P3)

ADD - Analyse du discours

Responsable : **Marie France Grinschpoun**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Savoir reconnaître les représentations, les motivations, les défenses et les enjeux relevant d'une problématique individuelle ou collective.

Contenu : Opérer les principaux repérages représentationnels, motivationnels et défensifs faisant lien pour distinguer les enjeux et atteindre la problématique d'un sujet ou d'un groupe de sujets en situation professionnelle. A l'aide de mises en situation, on y envisage les différentes formes de l'entretien clinique de recherche individuel et collectif et ses difficultés.

EXG - Expériences de groupe, approches thématiques

Responsable : **Aurélie Maurin**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h TD

Prérequis : APG (préférable)

Objectifs : Comprendre la dynamique des groupes et saisir leur importance comme outil professionnel (mise en situation et théorisation de la technique du groupe à tâche).

Contenu : Offrir la possibilité aux étudiants et étudiantes de L3 de participer d'une expérience de groupe afin de pouvoir se saisir cliniquement des processus à l'œuvre dans la groupalité.

LTF - Lecture de textes fondamentaux

Responsable : **Malika Litim**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Connaître les concepts et les auteurs, savoir lire des textes scientifiques.

Contenu : Étudier, dans le cadre de TD, les textes fondamentaux en psychologie sociale expérimentale et en psychosociologie.

QTS - Le questionnaire : traitement statistique

Responsable : **Jean-Luc Durand**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Prérequis : ST1 et ST2

Objectifs : Savoir saisir avec un tableur les résultats d'un petit questionnaire. Savoir mettre en œuvre une ACM avec un logiciel libre (FactomineR, sous R). Savoir trouver quelques résultats d'une ACM. Savoir commenter les résultats d'une ACM et interpréter les premiers axes factoriels.

Contenu : Codage des réponses, tris à plat, recodage, liaison entre questions (taux de liaison, carré moyen de contingence), analyse des correspondances multiples (ACM) : nuage des modalités et nuage des individus, distances, variance, dimensionnalité, valeurs propres, coordonnées factorielles, contributions relatives, cos2, interprétation des axes.

RSI - Représentations sociales et problématiques de l'identité

Responsable : **Pascale Molinier**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Connaître le concept de représentation sociale, savoir se repérer dans le champ théorique et pratique de l'identité.

Contenu : Présenter d'une part, le concept de représentation sociale et d'autre part, les différentes théories de l'identité, en ouvrant sur les problématiques actuelles y afférant.

TS2 - TER Analyse des pratiques professionnelles de psychologie sociale 2^e partie

Responsable : **Malika Litim**

Crédits : 6 ECTS¹²

Répartition horaire : 12h TD

Prérequis : TS1

Objectifs : S'initier à la pratique psychosociale. Traiter les données issues du terrain. Réaliser un rapport de stage.

Contenu : Poursuite du travail sur la place et le rôle du psychosociologue. Apprentissage du traitement des données issues du terrain en vue de la construction d'hypothèses. Initiation concrète à la pratique psychosociale et à la réalisation d'un rapport de recherche ou de mission.

6.6.4. Parcours Psychologie cognitive (P4)

CPL - La compréhension du langage

Responsable : **Alix Seigneuric**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Le but du cours est d'engager une réflexion sur cette activité complexe qu'est la compréhension du langage. Des résultats expérimentaux seront présentés afin d'illustrer l'activité cognitive mise en jeu dans la compréhension. Une présentation comparée de différents modèles théoriques sera proposée. L'accent sera mis sur la compréhension des textes et sur les opérations psycholinguistiques impliquées dans l'établissement de la cohérence des textes.

EAO - Expérimentation assistée par ordinateur

Responsable : **Steve Bueno**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : La finalité de cet enseignement est de permettre à l'étudiant.e de construire une expérience après avoir acquis les connaissances théoriques de la démarche expérimentale ainsi que les connaissances pratiques au maniement du logiciel d'expérimentation libre de droits DMDX. La construction, la passation de l'expérience auprès de véritables participants, ainsi que l'analyse de ses résultats seront assurées par l'étudiant.e sous la supervision de l'enseignant.

IEC - Introduction à l'ergonomie cognitive

Responsable : **Steve Bueno**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Initier les étudiants et étudiantes à l'un des domaines dans lequel la psychologie cognitive est un pivot important : celui de l'analyse des processus cognitifs de l'individu au travail. Des illustrations seront prises dans des activités professionnelles requérant une mobilisation importante des ressources cognitives comme par exemple le contrôle aérien, la conception d'outils dans les Nouvelles Technologies, la sûreté dans les industries à risque.

¹² Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

MPE - Méthodologie des plans d'expériences

Responsable : **Jean-Luc Durand**
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 12h CM - 12h TD
Prérequis : ST1 et ST3

Objectifs : Présenter les plans d'expérience et les méthodes d'inférence correspondantes (tests et intervalles de confiance, analyse de la variance).

Contenu : Plan d'expérience : facteur d'un protocole, croisement, emboîtement, plan quasi-complet, carré latin. Interaction entre deux facteurs et diagramme d'interaction. Introduction à l'analyse de la variance (structures S<G> et SxT).

NEC - Neuropsychologie cognitive

Responsable : **Alix Seigneuric**
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Présenter les concepts clés et les méthodes les plus représentatives de l'approche neuropsychologique. Le cours aborde la question du diagnostic et de la description des dysfonctionnements cognitifs ainsi que l'évaluation du trouble et sa prise en charge.

Contenu : Acquérir des connaissances et méthodes de cette thématique. Sensibiliser à l'articulation entre cognition et clinique. Réfléchir sur les critères du normal et du pathologique.

TC2 - TER de Psychologie cognitive - 2ème partie

Responsable : **Steve Bueno**
Crédits : 6 ECTS¹³
Répartition horaire : 12h TD
Prérequis : TC1

Contenu : TD de méthodologie de la démarche expérimentale. Suite de la 1^{ère} partie.

Objectifs : cf. descriptif APP du 1^{er} semestre + poursuite de la discussion autour de la réalisation du stage et finalisation du rapport de stage.

6.6.5. Parcours Psychophysiology (P5)

BLC - Biologie de la conscience

Responsable : **Renée Feneron**
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 24 h CM

Objectifs : Apport des neurosciences au débat sur la conscience.

Contenu : Les théories et définitions de la conscience ; bases biologiques des états de conscience (veille, sommeil, rêve) et des altérations de conscience (hallucinations, comas) ; perception infraconsciente et effets sur les compétences et le comportement ; conscience de soi et d'autrui : approche développementale et comparée.

CCE - Comportement, cognition et évolution

Responsable : **Stéphane Chameron**
Crédits : 6 ECTS
Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Cette UE vise à transmettre aux étudiants et étudiantes en psychologie une conception du comportement intégrant les concepts et méthodes de l'éthologie, des sciences de la cognition et de l'évolution. Un individu est en effet le produit de l'histoire de son espèce et de son expérience personnelle. Dans cette UE, le comportement et les activités cognitives qui le sous-tendent sont présentés comme cibles et moteurs de l'évolution. Plus spécifiquement, nous verrons en quoi le répertoire comportemental d'une espèce et ses aptitudes cognitives dépendent des

¹³ Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

pressions de sélection subies au cours de l'évolution. Réciproquement, le rôle du comportement et des activités cognitives dans la dynamique évolutive sera abordé. L'analyse de travaux récents traitant de problématiques diverses (choix d'un site alimentaire, attribution d'états mentaux, orientation spatiale, apprentissage social et manipulation d'outils notamment) sur de nombreux taxons (allant des insectes à l'humain) permettra de faire émerger les principes généraux reliant la cognition, le comportement et l'évolution dans le règne animal.

Contenu : Aspects historiques et méthodologiques ; notion d'adaptation ; cognition spatiale ; cognition sociale ; communication ; utilisation d'outils et représentation du monde physique ; modularité de l'esprit.

CML - Communication et langage

Responsable : **Fabrice Savarit**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : La communication tient une place importante dans les relations interindividuelles. Cet enseignement a pour objectif d'étudier les systèmes de communication selon une approche causale et fonctionnelle chez l'Homme et l'animal.

Contenu : Notion de signal ; théorie de l'information ; canaux de communication ; communication : manipulation ou signal honnête ; communication verbale et non-verbale ; évolution des signaux de communication ; langage et aphasies ; apprentissages linguistiques et plasticité cérébrale ; autisme.

ESA - L'enfant en situation d'apprentissage

Responsable : **Renée Feneron**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24 h CM

Objectifs : Cet enseignement s'adresse à tout étudiant désireux de se former aux mécanismes d'apprentissage et à leurs dysfonctionnements, en prenant l'enfant comme modèle d'apprenant. Il se fonde sur une approche neuroscientifique des apprentissages, en particulier dans le contexte scolaire. Les facteurs motivationnels, émotionnels et sociaux susceptibles de favoriser ou de perturber les apprentissages seront largement abordés.

Contenu : Le cerveau, « un passage obligé pour apprendre » ; les différentes formes d'apprentissage et de mémorisation ; imitation et apprentissages sociaux ; cognition, motivations et émotions ; rythmes biologiques et adaptation aux rythmes scolaires ; dyslexies ; hyperactivité.

OGC - Ontogenèse du comportement : incidences environnementales

Responsable : **Christophe Feron**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Étude des interactions entre les facteurs génétiques et épigénétiques sur le développement du SN et des comportements.

Contenu : Rappels de génétique. Méthodes de quantification de l'incidence génétique et environnementale sur certains traits phénotypiques humains ; Limites de ces méthodes. Ontogenèse du SN et des comportements ; mise en place des circuits nerveux et facteurs épigénétiques. Influences hormonales au cours de l'ontogenèse : mécanismes de la sexualisation (y compris cerveau). Notions de période critique, phénomène d'empreinte et éthogenèse (exemple de la division du travail chez les insectes). Plasticité cérébrale et comportementale.

TE2 - TER de Psychophysiology - 2ème partie

Responsable : **Stéphane Chameron**

Crédits : 6 ECTS¹⁴

¹⁴ Sous réserve de validation par le conseil de l'UFR LLSHS et la CFVU prévue en septembre.

Répartition horaire : 24h TD

Prérequis : TE1

Objectifs : Cette UE permet aux étudiants et étudiantes de mettre en application les connaissances et compétences acquises durant le premier semestre. Un travail de recherche bibliographique encadré par les deux enseignants de l'UE doit amener l'étudiant à réaliser une synthèse critique des connaissances les plus récentes sur une problématique relevant de la psychophysio­logie (entendue au sens large comme approche biologique du psychisme) ou de l'éthologie.

Contenu : L'étudiant.e définit avec les enseignants de l'UE une problématique sur laquelle il ou elle réalisera un travail de recherche bibliographique exhaustif. Pour cela il ou elle perfectionnera et mettra en pratique les méthodes de recherche documentaire acquises lors du premier semestre. Ce travail personnel est ponctué de séances dirigées en salle informatique pour permettre l'utilisation de bases de données spécialisées (littérature scientifique internationale). Durant le semestre les étudiants et étudiantes reçoivent une initiation à la communication scientifique sous forme écrite et orale. Ils et elles présentent leurs recherches sous la forme d'un mémoire bibliographique qui donne lieu à une soutenance orale.

6.7. UE de choix libre

Les UE d'activités physiques et sportives :

- 1^{er} étage du gymnase de l'université
- <https://www.univ-paris13.fr/ue-sport/>

Les UE d'activités culturelles :

- 1^{er} étage au-dessus de la cafétéria du forum
- <https://www.univ-paris13.fr/ateliers-de-pratique-artistique/>

Les UE d'autres départements de l'UFR LLSHS : se renseigner auprès des secrétariats pédagogiques :

- <https://llshs.univ-paris13.fr>
- histoire ou géographe : bureau C 313
- lettres modernes : bureau C 202
- sciences de l'éducation : bureau A 214

En L1, une orientation est possible vers la licence de sciences de l'éducation pour la L2 en validant en UE Libres les formations présentées par ce département (cf. secrétariat de département ou site internet de cette formation).

7. Modalités de contrôle des connaissances

*Les informations générales sont contenues dans l'extrait du **règlement des études de l'UFR LLSHS** qui porte spécifiquement sur les contrôles des connaissances et des aptitudes. Il est disponible au secrétariat pédagogique dans le courant du premier semestre et devra être signé par chaque étudiant.e.*

En psychologie, il existe 3 types d'UE :

- des UE qui comportent des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) ;
- des UE qui ne comportent que des CM ;
- des UE qui ne comportent que des TD.

Les modalités de contrôle des connaissances des UE diffèrent selon leur type et selon le régime d'inscription (normal ou dérogatoire) de l'étudiant.e.

Important : les correcteurs prennent en compte la qualité de l'expression écrite dans l'évaluation des travaux, quelle qu'en soit leur nature.

7.1. Pour les étudiants et étudiantes inscrit.e.s en régime normal

Le régime normal correspond au **contrôle continu** (CC). A ce titre, les étudiants et étudiantes ont **l'obligation d'assiduité aux TD**. Toute absence doit faire l'objet d'une justification qui doit être fournie dans **un délai de 8 jours** aux enseignants concernés par l'absence. A défaut, le relevé de notes indiquera ABI (absence injustifiée).

Le contrôle des connaissances en CC suit les modalités suivantes :

- pour les UE comprenant un CM et un TD, il se répartit entre un ou plusieurs travaux de TD et un devoir sur table en temps limité (en fin de semestre) qui comptent respectivement pour 40% et 60% de la notation (sauf mention contraire, cf. particularités en L3 ci-après) ;
- pour les UE ne comportant qu'un CM, il consiste en un devoir sur table en temps limité (en fin de semestre) ;
- pour les UE ne comportant qu'un TD, il consiste en un ou plusieurs travaux de TD.

7.2. Pour les étudiants et étudiantes en régime dérogatoire

Les étudiants et étudiantes salarié.e.s au moins à mi-temps, chargé.e.s de famille (enfants de 10 ans au plus), sportifs et sportives de haut niveau, inscrit.e.s dans un conservatoire, élu.e.s à l'un des conseils centraux de l'université Paris 13 ou incarcéré.e.s peuvent bénéficier d'une dispense d'assiduité aux TD.

Ils et elles sont en **contrôle terminal** (CT) qui consiste en un devoir sur table en temps limité (en fin de semestre).

→ Une demande écrite doit être adressée au responsable d'année et déposée au secrétariat avec un justificatif (cf. fiche pédagogique).

Exceptions en L3 : la dispense d'assiduité ne peut pas être accordée pour les TER, les UE ne comprenant qu'un TD (EPS, EXG, LTF), ainsi que pour les UE ETH, EPA, EPE et NPP. Les étudiants et étudiantes qui ne pourront pas y assister ne peuvent s'y inscrire.

7.3. Particularités pour la L3 :

- La validation du **TER des parcours 1, 2, 3 et 4** est conditionnée à :
 1. La signature d'une convention de stage tripartite (étudiant.e, lieu d'accueil, université) ;
 2. L'appréciation écrite du référent ou de la référente de stage institutionnel (qui a la responsabilité de l'étudiant.e) ;
 3. L'obligation du stage pendant la période de supervision des stages ;
 4. La présence obligatoire aux séances de TER à l'université quel que soit le statut de l'étudiant (régime normal ou dérogatoire) ;
 5. La rédaction d'un rapport de stage à l'issue des deux semestres.

Ces cinq critères entrent dans la note terminale. Cette note est délivrée par l'enseignant

universitaire qui encadre le TER stage dans lequel l'étudiant.e est inscrit.e.

- **Pour le TER du parcours 5**, le stage est facultatif en raison de la difficulté à envisager un stage de recherche sur la période d'une année universitaire. En conséquence, le TER constitue une solide initiation aux conditions de production, de validation et de communication des résultats scientifiques, nécessaires à la formation de professionnels en éthologie, neuropsychologie ou neurosciences cognitives. Elle comprend 48h de suivi collectif et individualisé, la rédaction d'un rapport et une présentation orale du travail individuel à chaque semestre.
- **UE particulières**

Les UE EPE et EPA ont une pondération des notes inversée (60% à la note de TD, 40% à celle du CM).

Les UE EPE du parcours 1 et IMT du parcours 2 ne peuvent pas être suivies et validées par un.e même étudiant.e (cf. présentation des UE).

Les UE PPA du parcours 1 et SEA du parcours 2 ne peuvent pas être suivies et validées par un.e même étudiant.e (cf. présentation des UE).

8. Dispositifs de soutien et d'accompagnement

8.1. Le tutorat étudiant

Ce tutorat, ouvert à tous les étudiants et étudiantes inscrit.e.s en licence de psychologie, permet de bénéficier d'un soutien en cas de difficultés, par des conseils bibliographiques, des explications sur des points précis des cours, une méthodologie de révision des cours et de préparation des examens, etc.

Les tuteurs et tutrices sont des étudiants de master :

- Prisca Abanda M'Fomo pour les enseignements en psychologie interculturelle, en psychologie du développement et pour la méthodologie,
- Nicolas Dias pour les enseignements de statistiques et de psychologie sociale,
- Audrey Fougère pour les enseignements en psychologie clinique, pour un soutien rédactionnel et l'expression écrite et orale,
- Quentin Ramirez pour les enseignements de psychologie sociale,
- Dimitri Ratieuville pour les enseignements de psychologie psychanalytique,
- Noémie Roynette (sous réserve) pour les enseignements de psychophysologie.

→ tutorat.psychop13@gmail.com, salle D 111.

8.2. Les entretiens individuels

Les étudiants et étudiantes peuvent solliciter les responsables d'année ou de parcours afin de s'entretenir sur leurs études et leur poursuite.

L'ensemble des enseignants est disponible pour répondre aux sollicitations concernant leurs enseignements. Pour prendre rendez-vous, adressez votre demande par courriel à Carole Nisas, sec-psychologie.llshs@univ-paris13.fr.

8.3. Aménagement des conditions d'étude

- **Service de médecine préventive universitaire**

9h à 17h, du lundi au vendredi

→ <https://www.univ-paris13.fr/medecine-preventive/>

- **Cellule handicap**

→ <https://www.univ-paris13.fr/accueil-etudiants-handicapes/>

8.4. Aides sociales

- **Service social**

9h30 à 16h30, du lundi au vendredi, Bâtiment de la médecine préventive

01 49 40 39 26

→ <https://www.univ-paris13.fr/service-social/>

9. Mobilités européenne et internationale

Les étudiants et étudiantes désireux de partir à l'étranger pour étudier un semestre ou une année dans un département de psychologie peuvent se rendre sur le site du Service des Relations Européennes et Internationales (SREI) de l'université Paris 13 pour y trouver des informations pratiques : => <https://www.univ-paris13.fr/partir/>

Des réunions d'informations sont prévues dans le courant du premier semestre.

Ces mobilités relèvent du :

- Programme d'échange Erasmus Plus (Europe)
- Programme d'échange Crepuq (Canada)
-

concours de la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES). Ce dispositif s'adresse aux étudiants et étudiantes de L2 et L3.

⇒ Se renseigner auprès du secrétariat pédagogique, 01 48 38 76 58 / 01 48 38 84 56, sec-paces.smbh@univ-paris13.fr

⇒ <http://www.smbh.univ-paris13.fr/paces/550-ater-paces.html>

10.2. Poursuite des études en master à l'Université Paris 13

La formation offre aux étudiants et étudiantes qui le souhaitent la possibilité de s'orienter au sein de l'Université Paris 13 vers :

- Le master de psychologie :
 - Spécialité psychologie et psychopathologie cliniques, psychanalyse, cliniques interculturelles et transculturelles ;
 - Spécialité clinique et développement de l'enfant et l'adolescent ;
 - Spécialité clinique des institutions, clinique du travail. Études, formations, interventions.
- Le master d'éthologie (sélection sur dossier dans la limite du nombre de places de M1 ; conditions : avoir validé dans leur licence les UE du parcours de psychophysiologie ou avoir validé au moins 20% d'UE de psychophysiologie pour les parcours psychologie cognitive et psychologie du développement).
- Un master de psychologie cognitive fondamentale et appliquée en collaboration avec Paris 5.

10.3. Avec la licence de psychologie

- **Concours de catégorie A de la fonction publique** s'ouvrant à partir de Bac +3 (cadres).
- **Médiateur(trice) familial(e)** : formation avec accès sous conditions, Bac + 2 dans le secteur social ou santé, Bac + ¾ dans les secteurs juridique, psychologique ou sociologique, ou bac + 2 + expérience professionnelle qualifiante.
 - ⇒ <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/mediateur-trice-familial-e>
 - ⇒ <http://www.apmf.fr>
- **Psychomotricien(ne)** : formation en 3 ans avec accès direct à l'examen d'entrée en 2e année pour les titulaires d'une licence ou d'un Master 1 de psychologie.
 - ⇒ <http://www.isrp.fr>
 - ⇒ <http://www.cioparamedical.com>
 - ⇒ <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-du-paramedical>
- **Masters des métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF)** : admission sous conditions en M1 dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Se renseigner sur les parcours pertinents en L2 et L3. Examen en fin de M1 pour l'accès au M2, puis préparation aux différents concours en M2 : enseignants du 1er degré (CRPE, concours de recrutement de professeur des écoles) et du 2e degré (CAPES) etc.
 - ⇒ <http://www.education.gouv.fr/cid1052/professeur-des-ecoles.html>
 - ⇒ <http://espe.u-pec.fr>
 - ⇒ <http://www.espe-paris.fr>

⇒ <http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1203782/l-ecole-superieure-du-professorat-et-de-l-education-espe-de-l-academie-de-versailles>

⇒

<http://cache.media.education.gouv.fr/file/04Avril/33/7/OnisepEnseignementEXTRAITSv2315337.pdf>

⇒ <http://www.education.gouv.fr/pid29075/recrutement.html>

10.4. Avec ou sans la licence de psychologie

Le parcours de la Licence de psychologie, tant par ses contenus que par certaines approches pédagogiques (sensibilisation à la vie des groupes, initiation à l'entretien, etc.), constitue une préparation privilégiée pour des concours ouvrant sur des formations voisines et vers des concours administratifs :

- **Sciences de l'Éducation** dès la L2, après avoir validé dans les UE libres de la L1 les enseignements dispensés par ce Département (cf. site de cette formation).

- **Concours de catégorie B et C de la fonction publique** sous conditions (Baccalauréat, BEP, etc.) : se renseigner auprès des Bureaux d'information et d'orientation.

- **Assistant(e) de service social** : formation en 3 ans avec accès à la formation sur concours de niveau Bac.

⇒ <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/assistant-e-de-service-social>

⇒ <http://www.fondation-itsrs.org/Assistant-e-de-Service-Social.html>

⇒ <http://www.education.gouv.fr/cid1073/assistant-e-de-service-social.html>

- **Éducateur(trice) de jeunes enfants** : formation de 1500 heures + 15 mois de stage pratique avec accès à la formation sur concours de niveau Bac, ou avec 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur social. Allègement de la formation sur équivalences pour les titulaires d'une licence de psychologie.

⇒ <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/Diplome-d-Etat-d-educateur-de-jeunes-enfants>

⇒

<http://www.irtsparisidf.asso.fr/Formations/Éducation/ÉducateurdeJeunesEnfants/tabid/1161/anguage/fr-FR/Default.aspx>

⇒ <http://www.fondation-itsrs.org/Educateur-trice-de-jeunes-enfants.html>

⇒ <http://www.cerpe.info/index.php/formations96/educateur-de-jeunes-enfants83>

- **Éducateur(trice) spécialisé(e)** : formation en 3 ans avec accès à la formation sur concours de niveau Bac.

⇒ <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/Diplome-d-Etat-d-educateur-specialise>

⇒

<http://www.irtsparisidf.asso.fr/Formations/Éducation/ÉducateurSpécialisé/tabid/1159/language/fr-FR/Default.aspx>

⇒ <http://www.fondation-itsrs.org/Educateur-trice-Specialise-e.htm>

- **Éducateur(trice) de la protection judiciaire de la jeunesse** : 2 ans de formation rémunérée avec accès sur concours de niveau Bac + 2 :

⇒ <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/educateur-trice-de-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse>

- **Conseiller(ère) pénitentiaire d'insertion et de probation** : 2 ans de formation rémunérée à l'école d'administration pénitentiaire d'Agen, avec accès à la formation sur concours de niveau Bac + 2 mais avec un niveau au concours généralement supérieur :
 - ➔ <http://www.enap.justice.fr>
 - ➔ <http://www.metiers.justice.gouv.fr/artpix/NoticeCIPv2.pdf>
 - ➔ <http://www.metiers.justice.gouv.fr>

- **Conseiller(ère) / Chargé(e) d'insertion professionnelle** : formation modulable avec accès sur dossiers, épreuves et entretiens, à partir du niveau Bac ou équivalent, et expérience professionnelle souhaitée de l'insertion.
 - ➔ <http://www.afpa.fr/formations/les-offres-de-formation-et-vae/formation-diplomante/fiche/9700>

- **Conseiller(ère) pôle emploi** : Bac + 2 ou 2 ans minimum d'expérience professionnelle et accès sur dossiers, épreuve écrite et entretien.
 - ➔ <http://www.pole-emploi.org/accueil/>

- **Infirmier(ère)** : formation en 3 ans avec accès à la formation sur concours de niveau Bac (les candidats ont généralement un niveau Bac + 2 ou Bac + 3).
 - ➔ <http://www.infirmiers.com>

- **Orthophoniste** : formation en 5 ans avec accès sur concours à partir du niveau Bac.
 - ➔ <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-du-paramedical>
 NB : une formation pour la préparation au concours d'orthophonie existe à l'ufr LLSHS de l'université Paris 13.

11. Annexe : Information sur le plagiat

À lire par tout(e) étudiant(e) qui s'inscrit dans une formation LLSHS

11.1. Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **l'internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement recopiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

11.2. Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est facile à détecter. L'université est dotée d'un logiciel antiplagiat permettant de les détecter dans les copies ou mémoires.

L'étudiant/e plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné/e au niveau de **la note** pour l'exercice et
2. à **être déféré/e devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.

Les enseignants se réservent la possibilité de demander à chaque étudiant et pour chaque travail personnel, une attestation, visant à attester sur l'honneur que le travail est personnel.

12. Index des UE

A

- ADD - Analyse du discours · 34
- ALT - L'acquisition du langage oral · 32
- APE - Approches de la petite enfance (2-6 ans) · 18
- APG - Approches psychanalytiques du groupe · 27

B

- BET - Bioéthique (culture générale) · 13
- BLC - Biologie de la conscience · 36

C

- CCE - Comportement, cognition et évolution · 36
- CIL - Le corps, la langue, l'inconscient à l'adolescence · 32
- CLP - Clinique et pensée · 23
- CML - Communication et langage · 37
- CNP - Champs cliniques : normalités et pathologies · 24
- CPL - La compréhension du langage · 35
- CPO - Cerveau et psychologie · 16

D

- DAP - Diversité des approches en psychologie (UE inter-parcours) · 20
- DIF - Différences individuelles et fonctionnement cognitif · 28
- DPA - Le développement de la première année · 26

E

- EAO - Expérimentation assistée par ordinateur · 35
- ECC - Ecologie comportementale · 29
- ECL - Épistémologie clinique · 16
- EMV - L'enfant dans son milieu de vie : théories et méthodes · 14
- EPA - Approche clinique de l'examen psychologique de l'adulte · 31
- EPE - Approche clinique de l'examen psychologique de l'enfant · 24
- EPP - Épistémologie et psychopathologie · 19
- EPS - Les entretiens en psychologie sociale · 27
- ESA - L'enfant en situation d'apprentissage · 37
- ETH - Initiation à l'éthologie · 29
- EXG - Expériences de groupe, approches thématiques · 34

F

- FCP - Fonctions comportementales · 19

H

- HIE - Histoire des idées sur l'enfance et naissance de la psychologie de l'enfant · 14

I

- IEC - Introduction à l'ergonomie cognitive · 35
- IMT - Introduction à la méthode des tests · 26
- IPA - Introduction à la psychanalyse · 14
- IPC - Introduction à la psychologie clinique · 17
- IPE - Introduction à la psychologie expérimentale et cognitive · 16
- IPO - Introduction à la psychologie · 14
- IPP - Introduction à la psychologie sociale et à la psychosociologie · 19
- IPV - Introduction à la psychologie du développement · 19
- ISO - Les interactions sociales · 27

L

- LAP - Psychopathologie générale : langage, affects, psychanalyse · 24
- LME - Clinique du lien mère-enfant · 31
- LSC - Lien social et communication interpersonnelle · 17
- LTF - Lecture de textes fondamentaux · 34
- LV1 - Langue vivante · 14
- LV2 - Langue vivante · 17, 21

M

- MAL - Mémoire, apprentissage, langage · 19
- MCE - Méthodologie clinique de l'enfant et de l'adolescent · 33
- MEB - Méthodes d'études du bébé · 26
- MEE - Méthodologie expérimentale en psychologie de l'enfant et de l'adolescent · 26
- MEX 1 - Méthodologie expérimentale 1 - Psychologie cognitive · 19
- MEX 2 - Méthodologie expérimentale 2 - Psychophysiology · 22
- MPC - Théories et méthodes de la psychologie clinique · 22
- MPE - Méthodologie des plans d'expériences · 36
- MPS - Méthodologie en Psychologie sociale · 20
- MTU - Méthodologie du travail universitaire · 15

N

- NEC - Neuropsychologie cognitive · 36
NEP - Nature et évolution du psychisme · 22
NPP - Neuropsychologie de la perception · 29
NSC - Neurosciences comportementales · 28, 30

O

- OGC - Ontogenèse du comportement : incidences environnementales · 37

P

- PAD - Psychopathologie de l'adulte · 31
PAT - Perception et attention · 22
PBE - Psychobiologie des émotions · 30
PCS - Psychologie cognitive et sciences cognitives · 28
PDC - Problématiques du corps · 25
PIC - Psychisme et culture · 20
PPA - Psychopathologie psychanalytique · 23
PPE - Psychopathologie psychanalytique de l'enfant · 32
PPP - Projet personnel et professionnel de l'étudiant · 23
PSA - Vie psychique et pensée de la latence à l'adolescence · 33
PSE - Vie psychique et pensée chez l'enfant · 26
PTE - Psychologie et Théorie de l'Evolution · 30

Q

- QE - Qualité de l'expression · 15
QTM - Le questionnaire : questions de méthodologie · 27
QTS - Le questionnaire : traitement statistique · 34

R

- RCL - Représentations cognitives et langage · 23

RPM - La reconnaissance de la parole et des mots écrits · 28

RSI - Représentations sociales et problématiques de l'identité · 34

S

- SBI - Système, bureautique, informatique (préparation au C2i) · 16
SEA - Introduction à la sémiologie et la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent · 33
ST1 - Statistique 1 : statistiques descriptives univariées · 18
ST2 - Statistique 2 : statistiques descriptives bivariées · 20
ST3 - Statistique 3 : inférence statistique · 23
SYF - Symptôme et fantasme · 25

T

- TC1 - TER de Psychologie cognitive - 1ère partie · 29
TC2 - TER de Psychologie cognitive - 2ème partie · 36
TE1 - TER Psychophysiology - 1ère partie · 31
TE2 - TER de Psychophysiology - 2ème partie · 37
TP1 - TER Analyse des pratiques professionnelles de Psychologie clinique et pathologique - 1ère partie · 25
TP2 - TER de Psychologie clinique et pathologique - 2ème partie · 32
TS1 - TER Analyse des pratiques professionnelles de psychologie sociale - 1^{er} partie · 28
TS2 - TER Analyse des pratiques professionnelles de psychologie sociale 2^{er} partie · 35
TV1 - TER Analyses des pratiques professionnelles Psychologie du développement 1ère partie · 26
TV2 - TER Psychologie du développement 2ème partie · 33



UFR LLSHS
Lettres, Langues, Sciences
Humaines et des Sociétés

99, avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

llshs.univ-paris13.fr